

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**lutte
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2221 - 25 février 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Les prix à la hausse

**Il faut augmenter
les salaires
en prenant
sur les profits**

Libye, Bahreïn, Yémen...

**Les révoltes dans
le monde arabe**



p. 8-9

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ Le sommet du G20
 - Cour des comptes : la continuité
 - Le 8 mars, journée internationale des femmes
- p.5 ■ Débat sur l'Islam, Sarkozy danse avec Le Pen
 - Strauss-Khan soigne son image et les financiers
- p.6 ■ Martinique : les dockers continuent leur lutte
 - Université de Pointe-à-Pitre : une visite marquée par des violences policières
 - Luc Chatel en Guadeloupe : école sacrifiée, ministre en promenade
- p.7 ■ France-Tunisie : Sarkozy a l'ambassadeur qu'il mérite
 - Troupes françaises hors d'Afghanistan !
 - Dassault contre les aides sociales
- p.16 ■ Bénéfices des banques
 - Salon de l'agriculture
 - Détroit du Pas-de-Calais
 - Dans le monde
- p.8-9 ■ La vague de révolte dans le monde arabe : Lybie, Bahreïn, Yémen
 - Alliot-Marie, Guigou et la Tunisie
- p.10 ■ États-Unis : les syndicats appellent les travailleurs à se défendre
 - Grande-Bretagne : les travailleurs municipaux face à l'austérité
 - Dans les entreprises
- p.11 ■ SNCF - Marseille
 - Fos
 - Nilvange (Moselle) : les idées nauséabondes du FN n'ont rien à faire à la CGT
 - ArcelorMittal
- p.12 ■ Continental - Clairoux : les travailleurs toujours mobilisés
 - Michelin : les accidents du travail, ça n'existe pas
 - Alstom - Belfort
- p.13 ■ Cézus-Chimie - Jarrrie
 - La Poste - Saverne
 - Neov - Saint-Doulchard
- p.14 ■ Carrefour - Lyon
 - SNCF : les cheminots marocains réclament justice
 - Après une explosion due au gaz en 2005 : une multitude d'accidents dus au gaz...et aux entreprises
- p.15 ■ Santé - région Lyonnaise
 - Hôpital Saint-Louis - Paris
 - Grandes manœuvres dans le secteur pharmaceutique
 - Arkéma

• Hausse des tarifs du gaz Le racket continue

Il faut croire que lorsque Trichet, le président de la Banque centrale européenne, a invité tout un chacun à ne pas augmenter les prix (et les salaires), son invitation n'a pas été entendue par les dirigeants de GDF-Suez, qui devraient augmenter les tarifs du gaz le 1^{er} avril.

Déjà le prix du gaz n'a cessé de grimper depuis des années, permettant à GDF-Suez et à ses actionnaires de s'en mettre plein les coffres. Lors de la hausse précédente, la ministre de l'Économie Christine Lagarde avait invité à suspendre les augmentations jusqu'au 1^{er} avril 2011. Mais ce 1^{er} avril, on y arrive bientôt. Le journal *Le Figaro* prévoit une hausse comprise entre 4,8 % et 5,2 %,

même si officiellement aucun chiffre n'est encore annoncé.

Pour justifier ces augmentations, c'est toujours la même rengaine : les prix du gaz sont indexés sur ceux du pétrole, qui atteignent des sommets en ce moment. Il est vrai que la spéculation se déchaîne sur le pétrole, mais en quoi la production de gaz des principaux fournisseurs de la France, c'est-à-dire la Norvège, la Russie et l'Algérie, serait-elle affectée par l'envolée des prix du baril de pétrole ?

Sans compter que le cours du gaz naturel sur le marché libre, poussé vers le bas par la production de gaz de schistes aux États-Unis, ne cesse de diminuer. En réalité, il faudrait vendre le gaz non pas plus cher, mais moins cher.

Pour tenir compte de la

nouvelle donne, GDF-Suez a d'ailleurs entrepris de réviser ses contrats avec le norvégien Statoil, le russe Gazprom et l'algérien Sonatrach. Mais que disent ces contrats ? Mystère, au nom du secret commercial ! Mystère qui n'en est évidemment pas un pour les dirigeants des compagnies productrices, mais qui est de règle pour les consommateurs.

Les capitalistes font régner l'opacité la plus complète sur les tarifs des approvisionnements en gaz, pour pouvoir mieux rançonner les clients. Et le gouvernement, qui a accepté de brader GDF à Suez et qui supervise et accepte les tarifs, est le principal complice de ceux qui détournent ainsi des millions de consommateurs.

André VICTOR

Samedi 12 mars
à 19 heures
à Argenteuil
Meeting
avec
Nathalie Arthaud
Salle Pierre-Dux
9, boulevard Héloïse



Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

Montbéliard

Samedi 5 mars
à partir de 15 heures
*Halle polyvalente
La Roselière*

Saint-Denis

Samedi 12 mars
À partir de 16 heures
*Salle de la Légion d'honneur,
Métro Saint-Denis-Basilique*

Saint-Nazaire

Samedi 19 mars
à partir de 16 heures
*Salle Jacques-Brel
(Petit-Maroc)*

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio
(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :
Adresse :
Code postal :Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 21 février



Augmenter les salaires en prenant sur les profits

«Augmenter les salaires serait la dernière bêtise à faire». L'homme qui vient de prononcer cette phrase est Jean-Claude Trichet, banquier de son état. Mieux que banquier, ou plutôt pire: il est président de la Banque centrale européenne et comme tel un des principaux porte-voix de l'économie capitaliste. Ce banquier dit tout haut ce que fait tout le patronat. Les dirigeants politiques ne pensent pas autrement,

mais ils ne le disent qu'en tournant autour du pot ou en l'enveloppant de gros mensonges, genre «travailler plus pour gagner plus». Car, contrairement aux patrons et aux banquiers qui ne sont élus que par ceux de leur classe, les conseils d'administration des actionnaires, les dirigeants politiques doivent se faire adouber par un électorat qui, même pour les partis de droite, n'est pas composé seulement de patrons, de banquiers et d'actionnaires.

Par la bouche de Trichet s'exprime ainsi la bourgeoisie, en particulier la plus grande. Celle qui bénéficie, ô combien, de l'envolée des profits des grandes entreprises. Celle qui encaisse les dividendes de ces profits pour augmenter ses revenus de 10 %, 20 %, voire plus. Celle pour qui les économistes à son service peuvent affirmer que la reprise est là.

Mais, pendant ce temps, le nombre de chômeurs continue à augmenter. Un nombre croissant de travailleurs sont maintenus dans un chômage de longue durée, tout au plus interrompu par des missions d'interim. Ils n'ont même pas le réconfort de céder leurs places aux jeunes. Leurs enfants ont encore moins de chances qu'eux de trouver un travail stable et correctement payé. Combien de familles ouvrières sont ainsi inexorablement poussées vers la misère? Et, au train où vont les choses, même le fait d'avoir un emploi ne sauve pas de la pauvreté. Dominique Strauss-Kahn qui, en tant que directeur général du Fonds monétaire international, est un grand serviteur de la classe capitaliste mondiale, du même genre que Trichet, et qui est en même temps le candidat virtuel du PS à l'élection présidentielle, vient d'affirmer qu'en France un quart des salariés touchent moins de 750 euros par mois. C'est une façon de confirmer ce que les travailleurs savent

parfaitement: les 1365 euros brut et 1047 euros net du smic, censé être le salaire minimum, sont devenus le salaire moyen et, pour beaucoup, le salaire maximum.

Des milliards sont engrangés par les grandes entreprises et par les banques, pourtant responsables de la crise financière. La montée du chômage, les salaires bloqués pour les salariés, ceux grâce à qui tourne la machine à profit. Et quand l'État intervient, c'est en faveur des banques, en faveur du grand patronat. Il prélève en revanche toujours plus sur les exploités, diminue sans cesse la protection sociale et laisse à la dérive les services publics utiles à tous.

Les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour toutes les familles ouvrières. Augmentent le loyer, les factures d'électricité, sans parler du carburant. Augmentent aussi les prix des produits alimentaires, alors pourtant que les paysans producteurs se plaignent des prix bloqués à l'achat. Mais entre les producteurs et les consommateurs, il y a les chaînes de distribution capitalistes qui augmentent leurs marges.

Cela continuera ainsi, affirme donc Trichet. Cela signifie en clair que les travailleurs n'ont rien à attendre de la classe privilégiée et de ses serviteurs politiques, même au cas où la crise finirait par être résorbée.

La seule conclusion à en tirer, c'est que ce sera à nous d'imposer ce que la classe capitaliste ne veut pas lâcher. Préserver son emploi et son pouvoir d'achat sont deux impératifs vitaux pour tout exploité. Pour résorber le chômage, il n'y a aucun autre moyen que d'interdire les licenciements et de répartir le travail entre tous, sans diminution de salaire. Pour arrêter l'érosion continue du pouvoir d'achat, il faut imposer une augmentation générale des salaires et des pensions de retraite, et les protéger contre l'inflation par l'échelle mobile des salaires.

Ces objectifs ne peuvent être imposés que par une explosion sociale, par une lutte collective de grande envergure de tous les exploités, menaçant les possédants non seulement dans leurs profits mais même dans leurs propriétés. Cela peut paraître utopique aujourd'hui. Nous serons pourtant amenés à en arriver là si nous voulons arrêter la plongée dans la misère dans l'intérêt d'une petite minorité de privilégiés qui amassent des fortunes sur notre sueur et notre vie.

Arlette LAGUILLER

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour sujet:

« Le prolétariat international, la seule classe capable de mettre fin au capitalisme et à l'exploitation »

Bien des défenseurs du capitalisme se plaisent à affirmer que «la classe ouvrière n'existe plus», que l'on serait entré dans «la société de l'immatériel» ou que «les richesses sont aujourd'hui créées par les services». En réalité, le prolétariat est aujourd'hui bien plus nombreux et bien plus puissant qu'il l'était au temps où Marx fonda le mouvement communiste. Qu'est-ce que le prolétariat aujourd'hui? Comment a-t-il évolué? Pourquoi sommes-nous convaincus qu'il reste la classe porteuse de l'avenir de l'humanité?

Vendredi 4 mars

à 20 heures 30 - Espace Paris-Est Montreuil - 128, rue de Paris

Montreuil (Seine-Saint-Denis) - Métro: Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais: 3 euros

Le sommet du G20 accouche d'un thermomètre

La ministre de l'Économie Christine Lagarde s'est déclarée « très satisfaite du résultat atteint » à l'issue du premier sommet du G20 sous présidence française, qui s'est tenu du 14 au 19 février.

Cette réunion régulière entre chefs d'État ou ministres, représentant les vingt pays les plus riches de la planète, a en principe pour but de réguler les échanges internationaux afin d'aboutir à des rapports harmonieux entre pays capitalistes concurrents. Rien d'étonnant donc à ce qu'ils se clôturent habituellement par de belles déclarations... qui n'engagent aucun des participants.

Mais cette fois-ci, miracle de la présidence française sans doute, les différents ministres des Finances ont réussi à conclure un accord. Ils ont tous approuvé la création d'un indicateur qui permette de mesurer les déséquilibres économiques mondiaux. Il ne s'agit que d'un simple « thermomètre », sans graduation pour l'instant puisqu'il ne comporte que la liste des critères retenus : la façon de les interpréter doit faire l'objet de discussions ultérieures !

Sur les autres problèmes soulevés, rien n'a bien sûr été résolu. La spéculation sur les matières premières agricoles ? « La réflexion continue ». La réforme du système monétaire international ? Un nouveau rapport a été commandé. L'instauration d'une taxe Tobin à la sauce Sarkozy, en taxant de façon infinitésimale les flux de capitaux spéculatifs ? À rediscuter.

Bref, lorsqu'ils essaient de replâtrer leur système économique branlant, les capitalistes et leurs représentants à la tête des États n'arrivent même pas à s'unir pour défendre leurs intérêts communs, tant la concurrence entre leurs intérêts particuliers est féroce.

Marianne LAMIRAL

• Cour des comptes

De l'UMP au PS, de Séguin à Migaud, la continuité

Le rapport annuel de la Cour des comptes est le premier à avoir été entièrement préparé sous la direction de Didier Migaud, député PS qui a été choisi par Sarkozy pour la présider, en remplacement de Philippe Séguin, UMP. Mais bien malin qui décèlera un changement d'orientation. Sans surprise, le rapport montre du doigt un « ralentissement insuffisant » des dépenses publiques. Les moyens d'un « redressement » qu'il préconise visent essentiellement les salariés et les services publics.

Il est vrai que le rapport épingle certaines dépenses publiques qui constituent un véritable gâchis social. Des gaspillages qui vont du coût exorbitant de la vaccination contre la grippe H1N1 à la gestion de certaines stations de ski, en passant par les dépenses engagées pour un Musée du sport resté virtuel. Le rapport met également en doute l'efficacité de certaines aides aux « entreprises », c'est-à-dire en réalité au patronat, comme par exemple les aides à l'exportation ou les exonérations de cotisations patronales sur les bas salaires. Mais dans le précédent rapport, rédigé en grande partie sous la présidence de Séguin, d'autres exonérations dont bénéficie le

patronat avaient été épinglées : les règles légales permettant à Total de ne pas payer d'impôt en France, ainsi que la possibilité pour les groupes capitalistes de compenser les pertes et les bénéfices de leurs filiales



et, à partir de là, d'obtenir des dégrèvements en cascade. Ces critiques passées n'avaient pas été suivies d'effet.

De telles propositions, dans les rapports successifs de la Cour des comptes, sont là pour faire bonne figure, mais l'essentiel des restrictions proposées stigmatisent les travailleurs et les masses populaires. Ainsi, la Cour des comptes décrit de façon positive la prétendue réforme des retraites de 2010 et souligne les effets – heureux de son point de vue – de celle de 1993. Le non-remplacement

d'un salarié sur deux qui part à la retraite dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, etc., est également apprécié par la Cour des comptes, mais jugé insuffisant. Aussi le gouvernement est-il prié d'ajouter d'autres mesures d'économies : un blocage des salaires plus rigoureux que celui en vigueur actuellement ! Au nom du prétendu déficit de la Sécurité sociale, les coupes claires dans le budget des hôpitaux vont dans le sens souhaité par la Cour. Les salariés du privé ne sont pas non plus oubliés : la prime à l'emploi est jugée « inefficace » et une des trois pistes proposées pour sa réforme consisterait en sa suppression pure et simple !

À ce qu'on sache, Migaud, premier président de la Cour des comptes, tout en étant au PS, ne fait pas partie des présidentiables. Mais ce qu'il exprime à travers son rapport n'est sans doute pas très éloigné de ce que serait la politique du PS, s'il revenait aux affaires.

Jean SANDAY

• La journée du 8 mars

Journée internationale de lutte des femmes

C'est en 1910 que les militantes de la Deuxième Internationale décidèrent, sur proposition de la dirigeante socialiste allemande Clara Zetkin, d'organiser chaque année au mois de mars une journée internationale de lutte pour défendre les droits et les revendications des femmes, notamment le droit à l'égalité et le droit de vote.

Et c'est en 1920 que cette journée internationale de lutte fut fixée au 8 mars par l'Internationale Communiste. C'est en effet le 8 mars 1917 (23 février selon le calendrier russe) que les ouvrières de Pétrograd organisèrent une manifestation pour la paix, le pain et le retour des soldats, qui marqua le début de la Révolution russe.

Depuis, dans les pays les plus riches, les femmes ont conquis dans la loi les mêmes droits que les hommes. Il leur faut néanmoins continuer à se battre, car dans bien des domaines cette égalité juridique reste fictive : à qualification égale, les salaires des femmes restent inférieurs, le chômage et la précarité les frappent plus que les hommes, le droit à l'interruption volontaire de grossesse n'est pas respecté...

Ailleurs dans le monde, des femmes sont contraintes d'afficher la situation d'opprimées

qui leur est faite en se couvrant et se cachant des pieds à la tête, d'autres sont lapidées ou assassinées sous prétexte d'adultère, des fillettes sont excisées...

Et partout, des femmes sont victimes de la violence des hommes, à commencer au sein de leur propre famille, comme en France où, en 2008,

156 femmes sont mortes sous les coups de leur compagnon, presque une tous les deux jours.

C'est dire que le combat pour la conquête et le respect des droits de toutes les femmes reste un combat d'actualité et que le 8 mars reste une journée internationale de lutte, même si les luttes doivent être menées quotidiennement.

Cette année, pour permettre un rassemblement plus large, la manifestation du 8 mars appelée par le Collectif national pour le droit des femmes (Cndf) aura lieu le samedi précédent, c'est-à-dire

le samedi 5 mars. Placée sous le signe de la solidarité internationale avec les femmes qui, en Tunisie, en Égypte, en Algérie, en Iran, à Bahreïn, au Yémen, en Afghanistan, luttent pour la reconnaissance de leurs droits à l'égalité, elle se dirigera vers les ambassades de certains de ces pays.

Sophie GARGAN

Lutte Ouvrière appelle à cette manifestation Samedi 5 mars à 14 h 30 à Paris au Trocadéro, Parvis des droits de l'homme

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 133 (février 2011)

- Comment les industriels de l'automobile maintiennent leurs taux de profit
- La Côte d'Ivoire entre deux présidents
- Haïti Crise électorale sur fond d'épidémie de choléra
- Chine L'économie d'une grande puissance ?
- Comment la spéculation financière mène des pays pauvres à la famine
- États-Unis La privatisation de l'école : une attaque contre la classe ouvrière

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Débat sur l'Islam

Au bal des hypocrites, Sarkozy danse avec Le Pen

Sarkozy et sa majorité d'un côté, de l'autre le Front National de Marine Le Pen, se disputent l'électorat sensible aux idées racistes et xénophobes.

Relançant une nouvelle fois une bataille de chiffonniers, le président de la République et sa suite ouvrent le débat sur la « place des religions en France » au nom, disent-ils pas gênés, de la défense de la laïcité.

C'était déjà au nom de cette même laïcité que Marine Le Pen, il y a quelques semaines, fustigeait les musulmans, qualifiés par elle d'islamistes qui encombreraient « nos rues » en faisant leur prière. Où vont-ils s'arrêter dans cette surenchère de démagogie ?

La majorité présidentielle reprend une formule qui s'inscrit dans l'exacte lignée d'un autre débat, tout récent, sur l'identité nationale, dont on avait pu mesurer qu'il ne servait nullement à combattre les idées du FN, si on peut parler d'idées en l'occurrence, mais qu'il alimentait à grands flots la propagande xénophobe.

Jean-François Copé, qui préside désormais aux destinées de l'UMP, a immédiatement répondu à l'appel, affirmant que « parler des religions,

c'est mettre les pieds dans le plat d'un des plus fantastiques non-dits de notre pays ». Il a annoncé qu'il devait réunir le 5 avril une convention de l'UMP sur l'exercice des cultes.

S'agit-il de parler des religions, de toutes les religions ? Non, pour ces gens-là ce qui est en cause, c'est l'islam. Personne ne s'étonne, à droite, du développement des Églises

évangélistes en banlieue, ni que des communes qui ont déjà des difficultés à financer la construction d'écoles publiques ou leur simple fonctionnement soient obligées aujourd'hui de participer au financement de l'école privée catholique de la commune voisine, sous prétexte que quelques enfants de leur commune, même peu nombreux, y suivent leur

scolarité. Personne ne conteste non plus qu'une partie de la taxe d'habitation versée par des musulmans, des israélites ou des athées serve à l'entretien des églises, puisque d'après la loi de 1905 cet entretien est à la charge des communes. Non, ce qui doit faire débat, nous disent ces bonnes âmes, ce serait la place de l'islam en France, qui poserait des problèmes à la laïcité !

En s'en prenant ainsi aux musulmans, le gouvernement cultive, et il le fait en toute connaissance de cause et sans trop forcer sa nature, les préjugés de l'électorat d'extrême droite. Marine Le Pen se réjouit d'ailleurs de le voir agiter ainsi ce chiffon, considérant, selon une formule abondamment utilisée par son père, que son électorat préférera « l'original à la copie ».

Les sous-fifres du gouvernement essayent de tempérer la charge contre l'islam et d'en atténuer le caractère ouvertement discriminatoire. Le secrétaire d'État au Logement Benoist Apparu est intervenu pour affirmer qu'il « était nécessaire de faciliter la construction de mosquées en France, y compris si besoin en aménageant la loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État ». Quant à Sarkozy, il explique qu'il ne s'agit que d'organiser l'islam de France. Mais cette hypocrisie, tellement ouverte qu'elle en devient de la franchise, n'est là que pour justifier la campagne xénophobe de la droite dite républicaine sur le prétendu danger que représenterait aujourd'hui cette religion et ses adeptes en France.

Aline URBAIN



Des milliers d'églises dans le pays ne posent aucun problème à Sarkozy; en revanche les quelques mosquées, comme ici en région parisienne, sont un grave sujet... électoral.

Strauss-Kahn soigne son personnage... et les financiers

Dominique Strauss-Kahn, en tant que président du Fonds monétaire international, a fait une apparition éclair et très médiatisée à Paris, pour le G20. Il a soigneusement dosé ses interviews pour finir par France 2 où il a, paraît-il, battu les records d'audience.

Il lui fallait à la fois rester dans le flou quant à son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, mais rappeler tout de même qu'il est un homme « de gauche », sensible aux malheurs des peuples, même s'il préside un organisme financier qui sauve les banques en serrant la ceinture aux populations.

On a eu droit à quelques petites phrases qui se voulaient compatissantes pour les « six millions de Français qui gagnent moins de 750 euros par mois » et « les classes moyennes qui connaissent de plus en plus un risque de précarité ». On a eu droit à un semblant de regret

car, grâce à l'action du FMI, « on a évité l'effondrement, mais on n'a pas évité les souffrances » et à un peu d'indignation contre les bonus « scandaleux » distribués par les banques.

Il s'agissait de présenter le FMI, et par la même occasion son président, sous un habillage social, assurant « un service public mondial », à la façon d'un « docteur », comme il l'avait déjà dit aux Grecs en décembre dernier !

Mais rien qu'en Europe, depuis que le FMI et la Banque européenne ont décidé « d'aider » les États au bord de la faillite, ce sont les travailleurs qui paient la facture. En Roumanie, le plan de « sauvetage » a prévu le licenciement de 70 000 fonctionnaires, une baisse de salaire de 25 % dans la fonction publique et une TVA passée de 19 à 24 %. En Irlande, le premier plan imposait de réduire les allocations chômage, les retraites, le

salaire minimum et de supprimer 25 000 emplois. En Grèce, on compte 200 000 chômeurs supplémentaires en un an, des milliers de postes supprimés dans la fonction publique, des impôts indirects qui n'ont cessé d'augmenter, des baisses de salaires, d'allocations, de pensions de retraite, et la privatisation de toute une partie des services publics de l'eau et des transports. Quant au dernier plan gouvernemental, il prévoit

encore plus de suppressions de postes dans le public que ce qui était prévu à l'origine, des impôts nouveaux et la réduction des allocations chômage. C'est le prix qu'exige la Troïka (Union européenne, Banque européenne et FMI) pour verser la nouvelle tranche du prêt.

Partout où le FMI et ses acolytes passent, la misère s'accroît, les services publics se détériorent, les travailleurs, les salariés, les retraités mais aussi les petits boutiquiers vivent ou survivent dans des conditions de plus en plus difficiles. Tout cela pour rembourser les banques.

Si le FMI et son président « soignent » quelqu'un, c'est bien les financiers et quand Strauss-Kahn plaide pour « une autre politique économique » pour l'Europe (et pour la France, suivez son regard du côté de Sarkozy...), on ne voit vraiment pas où serait la différence.

Sylvie MARECHAL

De droite ou de gauche ? Capitaliste en tout cas

Interrogé à propos de Dominique Strauss-Kahn, le secrétaire d'État au Commerce extérieur Pierre Lellouche a fait ce portrait du directeur du FMI : « C'est quand même la gauche ultra caviar », « celle que j'aime bien, celle qui connaît le libéralisme, celle qui connaît la mondialisation »,

celle qui parle « de la réalité du monde, pas du 19^e siècle ».

Il décrit l'actuel dirigeant du FMI, virtuel candidat du PS à la présidentielle de 2012, comme « un grand bourgeois, qui vit la mondialisation des gens en général très riches et des grands chefs d'entreprise... totalement déconnecté de la

souffrance des gens dans nos usines ».

Ce portrait de DSK n'est pas faux. Lellouche y a dressé le portrait-robot d'un candidat de droite, et ce n'est avantageux ni pour DSK, ni pour les candidats de droite. Et c'est un connaisseur qui en parle !

Vincent GELAS

• Martinique

Face à l'intransigeance patronale, les dockers continuent leur lutte

En Martinique, les 126 dockers du port de Fort-de-France sont en lutte depuis le 4 février. Ils réclament une augmentation de salaire de 5%, après trois années sans renégociations. La direction de Gemo (Groupement d'employeurs de main-d'œuvre) leur a proposé 2,1% et a rompu les négociations.

Face à cette situation, les dockers ont décidé de travailler au ralenti, ce qui a occasionné un engorgement des containers sur le port, puis le déroutement des bateaux vers les îles voisines.

La réaction des gros possédants fut vive et immédiate. D'abord plusieurs dockers furent traduits en justice par leur patron. Le 16 février, le ralentissement des opérations fut assimilé par le tribunal de grande instance à une grève perlée et déclaré illégal. Neuf dockers furent condamnés à 10 000 euros d'astreinte par jour si le mouvement continuait sous cette forme. Et depuis, le 19 février, les patrons ont décidé de lock-outer tous les ouvriers.

Les associations patronales

ont fait un véritable matraquage médiatique sur les radios et télévisions, dénonçant l'irresponsabilité des dockers... au nom de l'intérêt du développement de l'économie martiniquaise. Le 9 février, les organisations patronales sous l'égide du Medef, de la CGPME, du SGDA (grande distribution), de l'AMPI (petites et moyennes entreprises), de Banamart (association de planteurs de bananes) tenaient une conférence de presse lors de laquelle elles affichaient tout leur mépris vis-à-vis des dockers. Le président du Medef estimait les 2,1% d'augmentation nettement suffisants pour des salariés déjà « privilégiés par rapport aux autres salariés martiniquais », tandis que le président de la CGPME jugeait les 5%

d'augmentation comme une revendication « indécente ».

Puis le relais a été pris par les présidents des Chambres consulaires, ceux de la Chambre de métiers, de l'agriculture, et Manuel Baudouin de la CCI en tête, qui ont été chercher les élus pour les mettre à leur service. Ainsi, le 17 février, les présidents des Chambres consulaires, un élu du PPM représentant la Région et deux sénateurs apparentés à la gauche, Larcher et Lise, se sont retrouvés dans une véritable union sacrée « pour la défense de l'économie de la

Martinique » lors d'une conférence de presse.

Mais malgré ces tapages et dénigrements, les dockers n'ont pas été ébranlés. D'ailleurs un de leurs représentants, après avoir expliqué quelles sont leurs conditions de travail, et les primes qu'ils ont en compensation, répondait à la presse : « Le chef de file des manutentionnaires, leur patron, touche lui plus de 30 000 euros par mois. Lequel est le privilégié ? »

Les dockers ont reçu le soutien de la centrale syndicale CGTM et des motions de solidarité des salariés CGTM de la

santé, du bâtiment et de l'agriculture. Et certains auditeurs participant à des émissions radio critiquaient le fait qu'on s'en prenne ainsi aux dockers, disant qu'eux aussi auraient bien aimé gagner 4 000 euros pour pouvoir finir leurs mois sans trop de difficultés.

Lundi 21 février, après un premier round de négociations, les dockers se sont prononcés en assemblée générale sur le port. Leurs délégués avaient accepté de baisser leur revendication à 3%, avec une prime de compensation de fin de conflit s'élevant à 750 euros par docker. Mais les patrons ne veulent rien entendre. Les dockers ont donc décidé de poursuivre leur mouvement.

Marianne TIBUS



• Université de Pointe-à-Pitre – Guadeloupe

Une visite marquée par des violences policières

Le 17 février Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur, voulait faire une visite en catimini sur le campus de l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) à Pointe-à-Pitre. Avec ses invités triés sur le volet, elle comptait bien se faire applaudir devant les caméras.

Manque de chance, des enseignants et des étudiants l'attendaient avec une banderole proclamant : « Des moyens pour les bâtiments, non au massacre de l'enseignement supérieur ». Un important dispositif policier avait été convoqué pour l'occasion ; des policiers en civil, et même la BAC, sont violemment intervenus pour arracher la banderole et disperser les manifestants. Trois enseignants ont été blessés mais, suite à l'intervention de membres du personnel universitaire et d'étudiants, la banderole fut redéployée et la visite de Pécresse fut accompagnée du cri « Liberté d'expression ».

La ministre et sa suite durent alors modifier leur programme et se réfugier discrètement dans un amphithéâtre. Mais l'intervention brutale de la police a tellement

choqué que Jacques Bangou, le maire de Pointe-à-Pitre, et Gabrielle Louis-Carabin, la députée-maire du Moule, ont refusé de continuer à participer à la « mascarade » de Pécresse, attitude dont ils se sont ensuite expliqués sur les ondes.

Quant aux problèmes de l'université, ils sont bien tels que ceux décrits sur la banderole. Le président de l'UAG lui-même a reconnu qu'il n'avait pas de crédits pour entretenir les locaux et n'était pas sûr

de pouvoir payer, à partir de 2012, les sociétés chargées du nettoyage et des espaces verts. L'UAG risque également de pâtir gravement des orientations gouvernementales visant à réduire les engagements de l'État et à demander aux universités de faire appel aux donateurs privés pour compléter leur financement. Outre le fait que ceux-ci pourront imposer leur loi sur le type d'enseignement et mettre en péril sa qualité, l'UAG n'aura pas les mêmes

possibilités que d'autres universités entourées d'un important tissu industriel. Du coup, les frais d'inscription, qui augmentent déjà depuis plusieurs années, risquent de flamber.

Pour envisager les suites à donner à cette violence policière et aux revendications, une assemblée générale du personnel universitaire et des étudiants était convoquée le mardi 22 février par plusieurs syndicats et organisations.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

• Luc Chatel en Guadeloupe

Pendant que l'école est sacrifiée, le ministre se promène

Comme sa collègue Pécresse deux jours avant, le ministre de l'Éducation Luc Chatel est lui aussi venu se promener aux Antilles.

Alors que la rentrée s'annonce catastrophique, avec 160 suppressions de postes en Guadeloupe et 239 en Martinique, les membres du gouvernement ne se gênent pas pour lancer dans nos dits

« départements » la campagne présidentielle de Sarkozy.

Chatel s'est bien gardé de visiter un collège surpeuplé, où les tensions augmentent, comme celui de Capesterre-Belle-Eau. Il a choisi d'aller déjeuner, sous les caméras des journalistes, au lycée hôtelier du Gosier, un établissement moderne et bien équipé.

Les enseignants qui

souhaitaient protester n'ont pas été autorisés à s'approcher du lycée et ont même été poussés de l'autre côté de la route par les nombreux gendarmes mobilisés pour l'occasion. Mais cela ne les a pas empêchés de distribuer des tracts aux automobilistes, qui ont été nombreux à leur témoigner de la sympathie.

P. J.-C.

Vente de stock-options, un pillage légal

Le PDG du groupe de construction Vinci, Xavier Huillard, vient d'empocher plus de 635 000 euros de plus-values en vendant au prix du marché les actions de sa société, actions qu'il avait achetées à prix réduit, grâce au système des stock-options. Il a ainsi gagné, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, à peu près ce que gagnerait un smicard en toute une vie de travail.

C'est légal, et chez les patrons des grandes sociétés c'est même une habitude. En janvier dernier le PDG de GDF-Suez, Gérard Mestrallet, entre autres, avait ainsi encaissé 584 000 euros. À la fin de l'année 2009, année de plongée dans la crise économique et financière, vingt PDG et hauts dirigeants de grandes entreprises avaient perçu au total près de 20 millions d'euros de plus-values grâce à ce système. Xavier Huillard est d'ailleurs un récidiviste : fin 2009, il avait déjà empoché par le même moyen 2 millions d'euros. C'est ce qu'on appelle un patron de haut vol...

Jean-Jacques LAMY

• France - Tunisie Sarkozy a l'ambassadeur qu'il mérite

À peine nommé, Boris Boillon, le nouvel ambassadeur de France à Tunis, a donné le ton.

Au lieu du collier de jasmin et des youyous qu'il espérait peut-être, il a été accueilli par des questions de journalistes tunisiens sur Michèle Alliot-Marie, sa ministre, et les rapports déplacés de celle-ci avec des hommes du clan Ben Ali. Et ces questions l'ont visiblement sérieusement agacé... Sarkozyste sur le fond et dans la forme, il a vulgairement envoyé promener tout le monde, arrogance et mépris à l'appui, accusant les uns de tenter « de le faire tomber sur des trucs débiles », rétorquant aux autres : « Vous croyez que j'ai ce niveau-là? », et tournant le dos à une dernière en lui lâchant, en arabe et grossièrement, « Assez! »

Pourtant, en acceptant le poste, il acceptait aussi l'encombrant paquet-cadeau des relations entre ses amis et ceux du dictateur tunisien, et les questions étaient plus que légitimes! Mais qu'attendre d'autre d'un ancien conseiller diplomatique (!) de Sarkozy qui, nommé ambassadeur en Irak en 2009, n'a vu dans ce pays ravagé par la guerre que « le marché du siècle: 600 milliards de dollars », soulignant le rôle positif de l'intervention militaire américaine.

Pour ce qui est de « prendre un nouvel élan, en s'appuyant sur une nouvelle ambition partagée », selon les mots du porte-parole du ministère des Affaires étrangères lors de la nomination de Boris Boillon, cela semble compromis. Suite à son attitude, près de 500 personnes manifestaient devant l'ambassade de France à Tunis, réclamant son départ et brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire « Casse-toi, pauvre Bouillon » ou encore « Dégagez, petit Sarko! »

Ce champion de diplomatie s'était aussi répandu, il y a peu, en louanges concernant le dictateur libyen Khadafi, qui d'après lui avait « fait son autocritique » car « dans sa vie on fait tous des erreurs ». Peut-être l'habile Alliot-Marie pourra-t-elle envisager de le nommer ambassadeur... à Tripoli?

Viviane LAFONT

Troupes françaises hors d'Afghanistan !

La mort d'un 54^e soldat français le 19 février en Afghanistan vient rappeler que, depuis 2001, la France y mène une sale guerre aux côtés des forces de la coalition.

Officiellement, les 3 850 militaires français engagés dans le conflit ne sont là que pour aider le régime de Karzaï, soutenu par les Occidentaux, à mettre sur pied une armée nationale censée garantir un régime baptisé « démocratique », contre les différents chefs tribaux qui lui disputent le pouvoir. Mais l'armée française participe au même titre que les autres forces de la coalition à l'occupation dont la population afghane est la principale victime, comme dans toute guerre.

Neuf ans après le début de la guerre et la chute du régime des talibans, le bilan est lourd pour la population, prise entre deux feux, les armées occidentales d'une part et les chefs de guerre d'autre part. Il est difficile d'évaluer le nombre de victimes civiles; un rapport de l'ONU, certainement sous-estimé par rapport à la réalité, donne un chiffre de 6 215, dont 700 pour la seule année 2010, en augmentation chaque année. Les civils ont été tués soit par les troupes d'occupation, et nommés « dommages collatéraux », soit par les insurgés afghans. C'est ainsi que, dans



La présence militaire n'a en rien amélioré le sort de la population.

les jours précédant la mort du soldat français, 64 villageois ont été tués lors de raids aériens ou terrestres menés par les troupes de l'Otan, et une centaine de civils ont été victimes d'attentats revendiqués par les insurgés afghans. Cette insécurité permanente amène de plus en plus d'habitants à fuir les zones de combats, leur faisant perdre leurs moyens de subsistance habituels.

La propagande occidentale mettait aussi en avant le fait que les soldats de la coalition combattent l'obscurantisme symbolisé par les talibans, pour permettre aux Afghans de mieux vivre, tant matériellement que sur le plan de la liberté individuelle. Mais là aussi les

chiffres avancés par des ONG montrent que l'intervention militaire n'a rien changé. Le taux de mortalité infantile reste l'un des plus élevés au monde, faute de soins et de sécurité alimentaire. Sur 8,4 millions d'enfants dans le pays, 6,5 millions ne vont pas à l'école, et un tiers sont obligés de travailler, étant des soutiens financiers indispensables à leur famille. La situation des femmes a même empiré : 43 % des filles sont mariées avant l'âge de 15 ans; les « crimes d'honneur » sont en augmentation, et les femmes qui cherchent à s'émanciper et à s'impliquer dans la vie publique sont l'objet de menaces; les écoles de filles subissent des attaques constantes de la part

des courants islamistes, y compris de ceux bien sûr participant au gouvernement Karzaï, etc.

L'occupation du pays par les armées de la coalition, les seuls soutiens d'un régime corrompu, ne combat ni l'influence des islamistes, ni celle des chefs tribaux. Elle pousse au contraire de plus en plus d'Afghans à rejoindre ces forces réactionnaires, tant est grande leur haine de l'occupant.

Sur un plan stratégique, les forces de l'Otan semblent engagées dans une impasse. Et sur un plan humanitaire, la guerre d'Afghanistan est un désastre pour les populations civiles.

Marianne LAMIRAL

• Pour équiper l'armée française

Un nouveau gadget à un milliard d'euros

Le Félin – pour « fantassin à équipement et liaison intégrées » – est le nom du nouveau joujou high-tech meurtrier destiné à l'armée de terre, comprenant non seulement un fusil mais tout un équipement personnel bourré d'électronique.

Le soldat sera localisé par GPS. Il pourra communiquer par une radio fonctionnant par ostéophonie (qui transmet le

son par conduction des vibrations osseuses), ce qui permet une communication par chuchotement tout en restant à l'écoute de son environnement immédiat. Le soldat sera également équipé de lunettes pouvant prendre des photos et transférer directement les fichiers à son état-major. La portée du fusil sera doublée. Et tous ces perfectionnements,

et d'autres encore, pour la modique somme de 30 000 euros pièce. L'armée veut équiper plusieurs dizaines de milliers de soldats. Cela va donc coûter au total un milliard d'euros.

Le gouvernement, qui nous explique que chaque ministère doit se serrer la ceinture en ces temps de crise, a trouvé un milliard d'euros pour que les soldats trimballent des paquets

d'électronique et soient plus efficaces pour tuer. Cette arme va en effet équiper dès cette année l'armée française en Afghanistan.

Mais, qu'elle serve ou pas sur le terrain, elle servira en tout cas à remplir les carnets de commandes de l'entreprise Sagem et les profits du groupe Safran qui en est le propriétaire.

Stéphane FORT

• Dassault contre les aides sociales

Et si l'on commençait par lui couper les vivres ?

Dans une émission de la chaîne i-Télé du 13 février, Serge Dassault a entonné son couplet préféré : il faut que l'État supprime les aides sociales qui, à l'en croire, seraient responsables de tous les maux du pays, à commencer par le déficit public.

Il s'en est pris tout d'abord aux 35 heures, « qui coûtent chaque année au budget 25 milliards d'euros. Pendant l'éternité, vous allez dépenser

25 milliards d'euros par an pour rien. Pour ne pas travailler. » Sa solution : « Supprimer l'horaire légal par exemple. Les entreprises pourraient choisir et les heures supplémentaires ne seraient pas augmentées », c'est-à-dire qu'elles seraient payées au même tarif que les autres. Quant aux emplois aidés, qui coûteraient 30 à 35 milliards à l'État, « c'est une horreur ». Il suggère par conséquent de supprimer « toutes les dépenses de

fonctionnement faites pour aider les gens », comme la prime pour l'emploi ou l'aide aux chômeurs en fin de droits.

« Il ne faut pas que l'État ait à donner de l'argent », conclut-il, sous-entendant par là l'argent destiné à aider les travailleurs et les chômeurs. Car ce gros capitaliste, qui tire une partie de ses revenus de l'argent public, n'est pas hostile au fait que l'État débourse sans compter quand cet argent atterrit

dans ses poches ou celles de ses semblables. Il a accepté sans sourciller que l'État lui verse 800 millions d'euros pour ajouter onze avions Rafale à sa commande initiale, afin de le dédommager de l'échec commercial de cet avion dont aucun autre pays n'est acheteur. Et il souhaiterait volontiers que la manne étatique tombe sur lui « pour l'éternité ».

M.L.

• **La vague de révolte dans le monde arabe**

Les peuples ne se contenteront pas d'apparences

Après la Tunisie et l'Égypte, le Yémen et Bahreïn, l'onde de révolte qui secoue le monde arabe a touché la Libye. La répression des manifestations y a déjà fait des centaines de morts, mais elle n'a pu empêcher qu'une partie du pays échappe au pouvoir central et passe sous le contrôle des manifestants insurgés. Le colonel Kadhafi, qui exerce sa dictature sur le pays depuis 42 ans, n'en a pas moins proclamé dans un véritable délire qu'il ne quitterait pas le pouvoir et ferait couler le sang autant qu'il le faudrait.

En Tunisie et en Égypte, suite à l'explosion populaire, les pressions des États-Unis avaient réussi à pousser vers la sortie les dictateurs en place, Ben Ali et Moubarak, permettant à l'armée de se présenter comme la garante

d'une « transition démocratique ». Le but était de sauver l'essentiel pour les tenants de ces régimes, pour les capitalistes locaux et occidentaux qui prospèrent depuis des années dans ces pays sur le dos des peuples. L'armée, en prenant ses distances avec les dictatures finissantes, s'est donné les moyens d'assurer la continuité du pouvoir, quitte à tenter de donner à celui-ci quelques apparences démocratiques. Mais visiblement, le dictateur libyen, lui, est bien moins sensible à ces pressions et n'est pas prêt à laisser la place, même si cela doit entraîner des flots de sang et surtout au risque d'entraîner l'éclatement de l'armée qui semble-t-il a déjà commencé, voire celui de l'État libyen lui-même.

Les protestations des

dirigeants occidentaux n'en apparaissent que plus hypocrites encore, s'agissant d'un régime sur lequel ils se sont appuyés sans vergogne, non seulement pour permettre à leurs capitalistes de conclure des affaires d'or, mais pour maintenir l'ordre et pour contrôler cette partie de la Méditerranée et de l'Afrique. Ces protestations cachent mal leur inquiétude à l'idée que la fin du régime n'entraîne une période d'instabilité et que la Libye cesse de contrôler les flots de candidats à l'émigration que Kadhafi, d'accord avec les dirigeants européens, empêchait de prendre la mer, jetais dans des camps de concentration ou laissait mourir dans le désert. Si Kadhafi a pu menacer les dirigeants occidentaux, au cas où ils auraient cessé de le

soutenir, de lâcher les vannes de l'émigration vers l'Europe, c'est que son cynisme n'a d'égal que celui dont la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, les États-Unis ont fait preuve en appuyant sciemment sa dictature. C'est pourquoi, même si la chute de Kadhafi se produit dans les prochains jours, tout sera loin d'être résolu pour la population pauvre, pour les travailleurs, non seulement de Libye mais de tout le monde arabe. Les classes dirigeantes de ces pays ont eu recours pendant des années à des dictatures féroces pour garantir l'exploitation de leurs peuples, non seulement à leur propre profit mais à celui des grandes sociétés occidentales, pétrolières ou autres. Face à la vague de révolte qui parcourt leurs pays, elles ont

besoin maintenant de changer quelque peu le visage de cette domination. Mais même si la manœuvre réussit, cela ne se fera pas sans problèmes et sans ouvrir une période d'instabilité; l'exemple libyen le montre, mais pas seulement lui. En Tunisie, en Égypte et ailleurs, les peuples ne sont certainement pas prêts à se contenter d'apparences. Pour les travailleurs, pour les masses pauvres de toute la région, ce n'est peut-être que le début d'une prise de conscience de leurs propres intérêts, de leurs intérêts de classe et des moyens de les défendre. S'il en est ainsi, les capitalistes locaux ou occidentaux et les dirigeants impérialistes n'auront pas fini de se faire du souci.

André FRYS

• **Libye**

La dictature de Kadhafi Du nationalisme radical au ralliement à l'impérialisme

Kadhafi, dont le pouvoir chancelle, était arrivé au pouvoir en 1969, à la suite d'un coup d'État conduit par des officiers inspirés par le nationalisme arabe de Nasser. Celui qui se présentait alors comme un champion du nationalisme arabe et de la lutte contre le colonialisme et l'impérialisme est donc au pouvoir depuis 42 ans.

À ses débuts, le nouveau pouvoir lança un projet d'unité arabe avec l'Égypte et la Syrie, nationalisa les banques étrangères, confisqua les propriétés des colons de cette ex-colonie italienne, tout en exerçant des pressions sur les compagnies pétrolières étrangères et en obtenant l'évacuation des bases militaires anglo-saxonnes. En 1973-1974, ce fut avec la Tunisie voisine qu'un projet d'unité fut discuté.

Kadhafi, qui voulait apparaître comme un successeur libyen de Nasser disparu, s'affirma partisan d'un confus « socialisme arabe ». Il prétendait lancer une révolution qui aurait donné le pouvoir à des comités révolutionnaires, institué une

démocratie directe dans le cadre d'une forme originale d'État, la Jamahariya arabe populaire et socialiste, nom pompeux destiné à envelopper ce qui n'était qu'une dictature militaire. Kadhafi en même temps se présentait comme une alternative aux grandes puissances et à l'URSS qui lui avait refusé son soutien. Fort des revenus du pétrole, il chercha à s'attacher des mouvements nationalistes dans le monde, contesta une bande de territoire du Tchad voisin.

Pour remettre ce dirigeant à ce que les grandes puissances considéraient comme sa juste place, c'est-à-dire celle d'un État subordonné qui devait se contenter de les fournir en pétrole, celles-ci ne tardèrent pas à exercer contre lui des représailles dans l'intention de le faire plier.

En 1982, ce fut le boycott commercial de la Libye. En 1986, le président américain Reagan fit bombarder Tripoli et Benghazi pour tenter d'éliminer le dirigeant libyen. L'attaque échoua mais des centaines de civils furent tués. Kadhafi était alors l'une des « bêtes noires » de Washington.

Paradoxalement, l'attentat

imputé à la Libye en 1988, contre un avion de la Panam en Écosse, qui fit 270 victimes pour la plupart nord-américaines, permit par la suite à Kadhafi de réintégrer les bonnes grâces de Londres puis de Washington. Cet attentat suivi d'un autre, en 1989, contre un appareil français au-dessus du Tchad, entraîna d'abord des sanctions de l'ONU en 1992 et 1993. Mais des tractations eurent lieu dans la coulisse. En 1998, la Grande-Bretagne accepta de reconnaître à nouveau la Libye, celle-ci venant de lui livrer deux agents impliqués dans un des attentats. Dès lors, il ne fut plus question de sanctions.

Le versement de dédommagements aux familles des victimes américaines amorça le rapprochement avec les États-Unis. La France, présentant moins d'intérêt pour la Libye, eut plus de mal à obtenir la pareille. En décembre 2003, des pourparlers secrets entre Londres, Washington et Tripoli, amenèrent le régime libyen à renoncer à des « programmes d'armement interdits par la communauté internationale ». En 2004, des relations diplomatiques directes étaient rétablies



À Tobrouk, des manifestants détruisent une image du « livre vert » de Kadhafi.

entre Washington et Tripoli.

Le soi-disant « guide de la révolution libyenne » voulait attirer sur son sol les hommes d'affaires séduits par un pétrole facile à extraire ou la perspective de grands chantiers de construction. Il accéléra la privatisation de l'économie, permettant aux représentants des gouvernements occidentaux et des grands groupes capitalistes de venir s'installer à Tripoli parmi lesquels, entre autres, les groupes français Total et Vinci.

L'affaire des infirmières bulgares, sans oublier le campement dans la capitale française, montra en Kadhafi un tyran mégalomane, avec lequel les grandes puissances impérialistes n'avaient pas de scrupule à traiter. Principal fournisseur d'hydrocarbures à l'Italie, il exauça la demande de Berlusconi de créer sur le sol libyen des camps de rétention pour les immigrants venus d'Afrique qui tentaient

Jacques FONTENOY

• **Bahreïn**

La répression n'a pas brisé la colère des manifestants

Depuis le 14 février, la colère de la population a éclaté contre le dictateur du Bahreïn, al-Khalifa. La monarchie de cette île du Golfe persique a longtemps assis sa prospérité sur la manne du pétrole découvert en 1932, mais avec le temps, et notamment après la guerre civile libanaise de 1976, elle s'est plutôt transformée en place financière et immobilière sur le modèle de Dubaï.

En février 2010, une ONG avait dénoncé l'usage courant de la torture par la police contre les opposants. L'été dernier, le gouvernement

avait emprisonné 450 opposants, militants des droits de l'Homme ou religieux, qui protestaient contre la torture. 25 d'entre eux furent condamnés et certains accusés d'avoir préparé un coup d'État.

La chute des dictateurs de Tunisie et d'Égypte a évidemment donné envie à la population du Bahreïn de régler ses comptes avec un régime détesté mais le choix de la date du 14 février n'est pas un hasard. Depuis neuf ans, suite à un référendum, le roi a mis en place une monarchie constitutionnelle qui n'a pas changé grand-chose, lui donnant le titre de Premier ministre mais laissant le pouvoir réel entre ses mains.

• **Yémen**

Une dictature usée

Depuis des semaines, le Yémen, comme les autres pays arabes, est le siège d'une forte mobilisation populaire contre le régime. Mardi 22 février encore, de violents heurts ont opposé des manifestants aux policiers mais aussi à des partisans du président Ali Abdallah Saleh, qui règne sur le pays depuis trente-deux ans. Les affrontements, qui ont fait douze victimes depuis le 16 février, ont frappé aussi bien Aden au sud que la capitale Sanaa, au nord.

Depuis le 21 février, plusieurs milliers de personnes tentent d'occuper une place proche de l'université de Sanaa. Auparavant, des étudiants avaient marché, à plusieurs reprises, sur le palais présidentiel mais ils ont été durement réprimés. On a vu aussi des centaines de juges se rassembler pour exiger « l'indépendance du pouvoir judiciaire » et des hausses de salaires.

Le siège de la municipalité d'Aden a été pris d'assaut par des centaines de jeunes. Des fonctionnaires y ont fait grève, réclamant le départ de leurs directeurs et une hausse des salaires.

L'homme fort du Yémen, Saleh, avait annoncé, le 2 février, le gel des amendements constitutionnels qui lui auraient permis de briguer un nouveau mandat en 2013, et affirmé qu'il ne chercherait pas à ce que son fils lui succède,

mais cela n'a pas arrêté les manifestants.

Le Yémen compte 23 millions d'habitants. C'est l'un des pays les plus pauvres de la planète. Au 19^e siècle, il était le théâtre d'affrontement des empires ottoman et britannique. C'est l'origine de la coupure entre un Yémen du Nord, ottoman, et un Yémen du Sud, colonie britannique. Lors du démantèlement de l'empire ottoman, le Nord devint une monarchie qui dura jusqu'en 1962, date à laquelle elle fut renversée par un coup d'État d'officiers nationalistes inspirés par le nassérisme.

Ce coup d'État engendra au Sud une guérilla se disant marxiste-léniniste et s'inspirant des exemples cubain et palestinien. Ce mouvement trouva contre lui l'Arabie saoudite, le Royaume-Uni, l'Iran du shah et, un temps, Israël, tandis que Nasser envoyait 70 000 hommes sur place pour le soutenir.

En 1967, la Grande-Bretagne lâcha Aden et le Sud-Yémen. Trois ans après, la guerre civile se termina au Nord et l'opposition républicaine donna naissance à une dictature militaire aux accents nationalistes. Au Sud c'est la guérilla qui l'emporta, devenant le Parti Socialiste Yéménite qui, imitant Cuba, distribua la terre aux paysans, nationalisa l'industrie, mit en avant l'émancipation des femmes, s'attaqua à l'illettrisme et à la maladie. Il y avait là de quoi inquiéter les autres

regimes arabes. Une chambre haute, dont les membres sont appointés par lui, peut mettre son veto à toute loi passée par les députés.

La manifestation du 14 février a été réprimée, un des manifestants tué dans le dos. Le lendemain, la police abattait une personne présente à ses funérailles. Le roi est venu hypocritement exprimer des regrets à la télévision en promettant une commission d'enquête et de verser à chaque famille 2650 dollars. Puis des milliers de personnes s'étaient rassemblées sur la grande place de la Perle, au centre de la capitale Manama. À 3 heures du matin, la police a attaqué les manifestants endormis, tuant quatre d'entre eux et

en blessant une centaine.

Vendredi 18 février, la population qui marchait à nouveau vers la place de la Perle après un enterrement a été attaquée par l'armée qui avait déployé tanks et véhicules blindés. Mais la foule n'a pas été impressionnée et jusqu'à présent le pouvoir a été contraint de tolérer l'occupation de la place de la Perle, où les manifestants continuent de réclamer la démission de al-Khalifa au pouvoir depuis 1971, la libération de tous les prisonniers politiques, la fin de la torture, la révision des

• **Alliot-Marie, Guigou et la Tunisie**

Des relations au cœur du patronat

Ancienne ministre et actuelle députée PS, Elisabeth Guigou a dû sentir le vent du boulet. Quelques jours après s'être offusquée des vacances tunisiennes de la ministre des Affaires étrangères, Alliot-Marie, elle a dû démissionner à la hâte de son poste de « coprésidente du comité de par-rainage politique » de l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (Ipemed).

Il faut dire que le vice-président de cet organisme n'est autre qu'Aziz Miled, le riche Tunisien ayant joué les agences de voyage de luxe auprès d'Alliot-Marie, qui est également en affaires avec les parents de la ministre.

L'Ipemed se flatte de réunir d'anciens ministres, qu'ils soient PS (Guigou, Védrine) ou UMP (Juppé) avec des personnalités du monde méditerranéen, tel un ancien conseiller du roi du Maroc. Quoi de moins répréhensible, s'est défendue Guigou, que de participer à un tel « laboratoire d'idées qui réalise des études et organise des séminaires entre intellectuels et acteurs économiques » ? Le site Internet de l'Ipemed est plus explicite sur l'intérêt d'une telle cohabitation: « Influencer les politiques publiques pour s'adapter collectivement aux exigences des entreprises, par une stratégie de lobbying efficace ».

Ce site Internet apporte une autre précision : si les projecteurs sont braqués en

ce moment sur Aziz Miled, il n'est que le commandant en second de l'organisme, qui est présidé par... Gérard Mestrallet, PDG de GDF-Suez! Si Aziz Miled est effectivement un affairiste, le PDG de GDF-Suez en est un autre, et d'un tout autre pouvoir de nuisance sur les « politiques publiques » de par le contrôle qu'il exerce sur la distribution du gaz, de l'eau, la collecte. Sans oublier la puissance financière de BNP-Paribas qui chapeaute le groupe!

On trouve également dans les organes de direction de l'Ipemed le président de l'Association des industriels libanais, un ancien ministre grec des Finances devenu directeur exécutif adjoint du Fonds monétaire international (FMI), les dirigeants de La Poste, de la SNCF, d'Air France, d'Areva, d'Alstom Transport, de la Caisse des dépôts, du Crédit agricole, ainsi que Jacques Servier, président des laboratoires du même nom, et Henri Nallet, ancien ministre (PS) et « directeur général des Affaires européennes et conseiller du président des Laboratoires Servier ».

Ces hommes et femmes politiques ont des pratiques et des fréquentations qui tranchent avec leurs discours destinés au peuple. Remercions l'actualité de lever, de temps en temps, un coin du voile sur ces milieux.

Jean SANDAY

• États-Unis

Les syndicats appellent les travailleurs à se défendre

Manifestations monstres dans le Wisconsin

Le nouveau gouverneur républicain de l'État du Wisconsin, Scott Walker, sous prétexte de combler le déficit budgétaire, veut faire adopter par ses Assemblées législatives un projet de loi qui constitue une attaque en règle contre les 170 000 employés de l'État. Leur participation au financement de leur assurance médicale serait plus que doublée, passant de 6 % du montant des primes à 12, 6 %, et leurs salaires seraient en outre réduits de 5,8 % pour financer leur retraite !

En outre, le projet de loi en question limite les droits des syndicats. Leur reconnaissance ferait l'objet d'un réexamen tous les ans. Ils ne pourraient négocier que sur le montant du salaire de base et sous condition que les augmentations ne dépassent pas le taux officiel de l'inflation. Enfin et surtout, l'adhésion au syndicat ne serait plus obligatoire et les cotisations ne seraient plus prélevées directement sur le salaire par l'employeur.

Les syndicats en appellent à leur base

Cette dernière clause a évidemment alerté les syndicats, d'autant qu'un certain nombre d'États à majorité républicaine s'apprentent à proposer des législations similaires. Ils ont donc appelé les employés à protester et à refuser de payer pour l'incurie des gouvernants, ouvrant une brèche au mécontentement accumulé. Par milliers et même dizaines de milliers, les manifestants ont encerclé le Parlement de l'État dans la capitale, Madison. Il y a eu 10 000 manifestants le premier jour, le mercredi 16 février, puis le lendemain 20 000, puis 30 000 le vendredi. Employés d'État et enseignants furent rejoints par des étudiants, des parents, bien des gens se disant même « inspirés par les événements en Égypte » ! Les médecins annoncèrent publiquement qu'ils donneraient des justificatifs de maladie à ceux qui voulaient aller manifester. Des milliers de manifestants s'installèrent à l'intérieur du Parlement, occupé jour et nuit. Chants et cris de « À bas la loi » retentissant dans un bruit infernal toute la journée, empêchaient toute activité parlementaire. L'arrivée samedi 19 février



Les manifestants envahissent le Parlement de Madison (Wisconsin)

Pilar Goncalves Pons

d'une contre-manifestation appelée par l'extrême droite, les Tea-Parties, donna lieu à une confrontation verbale encore plus sonore, alors que quelque 70 000 personnes, manifestants et contre-manifestants, se pressaient autour du Parlement.

Le Parti Démocrate à la rescousse des syndicats

Le vote du Sénat du Wisconsin devait avoir lieu le jeudi 17 février. Pour qu'il n'y ait pas le quorum et empêcher le vote, les 14 sénateurs démocrates, qui sont minoritaires, ont décidé de ne pas siéger et se sont enfuis précipitamment, avant l'heure du vote, hors de l'État, de crainte d'être ramenés de force au Parlement, se cachant dans des hôtels non loin de la frontière. Ils sont d'autant plus décidés à ne pas céder que les fonds syndicaux sont indispensables au financement de leur campagne.

Obama s'en est mêlé, critiquant cette « attaque contre les syndicats » qui empêche de mener à bien les négociations collectives, c'est-à-dire de faire avaliser les sacrifices. Il fait mine de soutenir les manifestants alors que lui-même propose de geler les salaires des employés de l'État fédéral et de s'attaquer au système des retraites.

Les dirigeants syndicaux ont appelé à des manifestations dans d'autres États, dans l'Ohio, dans l'Indiana, où ce sont plusieurs milliers de sidérurgistes, d'ouvriers de l'automobile et de syndicalistes du secteur privé qui ont entouré le Parlement de l'État. Dans cet État, les élus démocrates envisagent d'imiter leurs collègues du Wisconsin.

Le bras de fer des dirigeants syndicaux et des élus démocrates avec les gouverneurs républicains porte ouvertement depuis quelques jours sur ce problème de gros sous. Le président du plus grand syndicat d'employés du secteur public,

Gerald McEntree, a affirmé que les attaques contre les employés d'État constituaient un effort évident pour tarir une source essentielle de financement du Parti Démocrate !

Dirigeants syndicaux et politiciens démocrates contre les travailleurs

Les élus démocrates du Wisconsin ont tenté de négocier avec le gouverneur par téléphone, proposant de voter les sacrifices imposés aux employés à condition que les clauses antisyndicales soient retirées. Quant aux dirigeants syndicaux, ils sont prêts au même compromis. Les quelques républicains dits modérés proposent, eux aussi comme compromis, que les restrictions contre les syndicats ne soient que provisoires et puissent être levées en 2013, c'est-à-dire après les élections générales de 2012.

Pour l'instant le gouverneur refuse avec arrogance toute modification au projet de loi et le Sénat a décidé de poursuivre ses travaux en l'absence des élus démocrates. Mais, qu'il y ait ou non compromis, il est évident que personne ne remet en question les sacrifices qui sont exigés des employés... à part les employés eux-mêmes. Il est certain que, pour défendre leur niveau de vie, il ne leur faudra pas se fier aux dirigeants syndicaux et aux politiciens démocrates. Déjà le syndicat des enseignants a appelé à la reprise du travail, alors que les enseignants représentent une grosse partie des employés d'État.

Les événements du Wisconsin montrent en tout cas que, lorsque l'occasion leur en est donnée, les travailleurs sont très nombreux à manifester leur colère et leur refus de nouveaux sacrifices. Ces manifestations massives peuvent contribuer à leur redonner confiance dans leur force, face à ceux qui s'approprient toujours à les vendre.

Dominique CHABLIS

• Grande-Bretagne

Les travailleurs municipaux face à l'austérité

Dans son plan d'austérité d'octobre dernier, le Premier ministre David Cameron avait déclaré sans ambage qu'il comptait sur les collectivités locales pour procéder « volontairement » à une partie des centaines de milliers de suppressions d'emplois publics qu'il comptait imposer.

Fin janvier, les détails de cette stratégie se sont précisés, avec la publication de la réduction de l'enveloppe budgétaire attribuée à chaque collectivité. Et il est immédiatement apparu que toutes les collectivités locales ne sont pas égales face à l'austérité du pouvoir, loin s'en faut.

Officiellement, la réduction de cette enveloppe budgétaire est censée être de 9,9 % en moyenne. Mais dans certains cas elle atteint 17 %. Et, comme par hasard, la plupart des 36 municipalités frappées par le taux maximum de 17 % comptent parmi celles où le taux de pauvreté et de chômage sont les plus élevés ! C'est ainsi qu'on y trouve, entre autres, les trois municipalités londoniennes les plus pauvres, mais aussi des villes ouvrières particulièrement touchées par les fermetures d'entreprises, comme Liverpool, Manchester, Doncaster, St Helens ou encore l'ancien centre de l'industrie navale de South Tyneside.

À l'opposé, les collectivités locales de régions très riches comme le Dorset ou le Buckinghamshire, et de villes comme Windsor (où se trouve la principale demeure d'été de la reine) ou encore Maidenhead (lieu de prédilection des milliardaires férus de régates), ne se verront imposer qu'une réduction inférieure à 1 % !

Toutes les grandes municipalités ont déjà anticipé les mesures d'austérité annoncées, en licenciant les nombreux travailleurs précaires qu'elles employaient. D'ores et déjà, de multiples infrastructures municipales ont été fermées, à commencer par des bibliothèques ou des centres de loisirs pour les personnes âgées et les jeunes.

Et maintenant, vient le tour des travailleurs fixes : un recensement fait par le GMB,

deuxième syndicat parmi les municipaux, dans un tiers des collectivités locales du pays à la fin janvier, donnait 140 000 suppressions d'emplois prévues pour les six mois à venir !

Évidemment, c'est dans les municipalités ouvrières, celles où les dépenses sociales sont les plus élevées et les services publics les plus développés, que le couperet menace de tomber le plus brutalement, c'est-à-dire, dans la majorité des cas, des municipalités travaillistes.

Une telle situation n'est pas sans précédents. L'un d'entre eux fit date dans l'histoire du mouvement ouvrier, lorsqu'en 1921 la municipalité travailliste londonienne de Poplar mobilisa la population ouvrière, avec l'aide des militants du jeune Parti Communiste, et força le gouvernement de l'époque à ne pas toucher à l'aide des municipalités aux chômeurs.

Déjà à l'époque, les conseillers municipaux de Poplar s'étaient heurtés à la direction du Parti Travailliste. Mais aujourd'hui tout l'appareil du parti, dirigeants municipaux en tête, suit le nouveau leader travailliste, Ed Milliband, qui vient juste de déclarer son soutien sans réserve aux objectifs de Cameron en matière de réduction du déficit budgétaire.

Du côté des leaders syndicaux, le langage est à peine plus nuancé. Sans doute condamnent-ils la politique de Cameron, au nom d'un plan économique « alternatif » qui servira de thème à une journée nationale d'action (la première !) prévue pour le 26 mars. Mais leurs « appels à l'action » sonnent plutôt creux quand, en même temps, ils disent qu'ils refuseront leur soutien aux travailleurs qui voudraient se battre contre les suppressions d'emplois dans les municipalités travaillistes – au nom de « l'unité du mouvement » !

L'avenir dira si les pare-feux ainsi mis à place par les appareils politiques et syndicaux pour imposer aux travailleurs de faire les frais de la crise suffiront à empêcher qu'une explosion de colère mette le feu aux poudres.

François ROULEAU

• SNCM-Marseille

En grève pour garder leur travail

Depuis le 31 janvier, les marins de la SNCM sont en grève, à l'appel de la CGT, et du SAMM, syndicat autonome de la marine marchande, car ils craignent pour leur emploi. La compagnie a été privatisée en 2006, elle est détenue majoritairement par Veolia. L'État en est aussi actionnaire.

Si le président de la SNCM

se défend de projeter un « plan social », il ne convainc pas les travailleurs de la compagnie de navigation. Leur crainte vient de la réduction envisagée du nombre de navires. Le port de Nice ayant décidé de réduire le nombre d'escales des navires en provenance de Corse, la direction de la SNCM envisage de

vendre Le Liamone, un navire à grande vitesse (NGV).

C'est ce qui a inquiété la CGT des marins: un navire de moins, des rotations en moins, ceci impliquerait des marins en moins.

Tout ceci est, de plus, encore suspendu à la décision que prendra la Collectivité

territoriale corse quant aux bénéficiaires de la délégation de service public pour assurer la continuité territoriale entre la Corse et le continent.

En attendant des assurances fiables quant à leur avenir, les marins poursuivent donc leur grève et les navires sont bloqués à quai.

Correspondant LO

• ArcelorMittal

Grands profits et augmentations de salaire minuscules

Mardi 8 février, le trust sidérurgique ArcelorMittal annonçait avoir réalisé un bénéfice net pour 2010 de 2,15 milliards d'euros. Les spéculateurs de la Bourse en ont été si satisfaits que l'action a progressé de 2,80% durant la séance.

Dans le même temps, ArcelorMittal a passé un accord avec Nunavet Iron pour acheter ensemble la société canadienne Baffinland qui extrait du minerai de fer. Les actions Baffinland qui valaient 0,60 dollar canadien en janvier 2010 seront achetées à un prix plus que doublé: 1,50 dollar!

Pour ces opérations spéculatives, ArcelorMittal a de l'argent. Mais pour ce qui est des salaires, ce n'est pas du tout la même chose. Lors des dernières négociations, ArcelorMittal a commencé par 0,4% au premier mars et 0,4% en

décembre, 1,5% d'augmentations individuelles et une prime de 250 euros en cas de signature par les organisations syndicales. Encore moins qu'en 2009! Suite à des débrayages,

en particulier à Fos-sur-Mer et Dunkerque, la direction est finalement passée à 1,1% en mai, 1,6% d'augmentations individuelles et 400 euros de prime.

On n'aurait même pas eu ce

petit plus sans les débrayages. Mais pour revaloriser les salaires des 300 euros indispensables, il faudra une lutte d'une autre ampleur.

Correspondant LO



• Nilvange (Moselle)

Les idées nauséabondes du FN n'ont rien à faire à la CGT

Secrétaire du syndicat CGT des communaux de Nilvange, Fabien Engelmann a annoncé qu'il serait candidat du Front National aux prochaines élections cantonales en Moselle.

Les instances de la CGT se sont opposées, à juste titre, à son maintien à la tête du syndicat. En effet, être candidat du FN, ce parti qui dresse les travailleurs français contre les immigrés, qui est pour la retraite à 65 ans et dénonce les soi-disant privilèges des fonctionnaires... chacun peut comprendre que c'est contradictoire avec des responsabilités dans un syndicat – qui plus est de la Fonction publique – visant à défendre tous les salariés.

Car ce n'est pas de faire de la

politique qui lui est reproché, comme le prétend, faussement ingénu, Fabien Engelmann, habitué à retourner sa veste. Il a été, malheureusement, tête de liste Lutte ouvrière à Thionville en 2008, il est passé ensuite au NPA, se présentant en seconde position sur sa liste en Moselle aux régionales de 2010, puis à Riposte laïque et aujourd'hui au FN.

Les gens peuvent changer mais là il s'agit d'une véritable dérive. Lors du vote organisé dans son syndicat, Fabien Engelmann a été reconduit comme secrétaire par vingt voix contre trois. L'Union Départementale CGT a alors dissout le syndicat, en s'expliquant ainsi: « Les positions racistes et xénophobes du Front National étant totalement incompatibles avec les nôtres, nous avons tenté auprès du délégué

syndical puis en assemblée générale des syndiqués, de leur faire abandonner leur position frontiste. Dans la mesure où ils sont restés sourds à nos arguments, en accord avec la Fédération des services publics..., l'UD a décidé de dissoudre le syndicat ».

En effet, en dressant les travailleurs les uns contre les autres, le FN défend une politique aux antipodes des idées du mouvement ouvrier. Certes, des ouvriers se sont fait abuser par la démagogie lepéniste et il y en a sans doute parmi l'électorat du FN en Moselle puisqu'il y a fait plus de 20% au deuxième tour des élections régionales de 2010. Mais ceux qui revendiquent cette politique ne doivent pas pouvoir parler au nom d'un syndicat comme la CGT.

Penser que Marine Le Pen

défend les petites gens parce qu'elle s'en prend de temps à autre aux financiers ou aux banquiers, c'est une profonde erreur. Les Le Pen, père et fille, sont socialement du côté de la bourgeoisie, et, politiquement, ils mettent tout en œuvre pour que si les travailleurs se mettent en colère, cette colère se dirige contre les immigrés, contre les plus pauvres et les plus démunis, et surtout pas contre la bourgeoisie et les capitalistes responsables du désastre de la crise et du drame du chômage. Le mouvement ouvrier a besoin, non d'une politique visant à le diviser et à retourner sa colère contre les plus mal lotis, mais d'une politique de classe visant à ce que les travailleurs, quelle que soit leur origine, reprennent l'offensive contre le patronat.

Étienne HOURDIN

• Port de Marseille-Fos

Levée des appels à la grève

Vendredi 18 février, la CGT annonçait un accord sur les retraites des dockers et des portiqueurs avec les entreprises de manutention regroupées dans l'UNIM et l'Union des Ports de France. La CGT annonçait la suppression des actions prévues, y compris de son préavis de grève illimité. Cet accord devrait être signé mercredi 23 février.

En octobre dernier les travailleurs du Port, inquiets de la mise en place de la réforme portuaire qui les faisait passer d'un statut public à un statut de droit privé, s'étaient mis en grève, et demandaient des garanties, en particulier sur l'âge de leur départ à la retraite. Ils demandaient, compte tenu de la dureté de leur travail, à pouvoir partir quatre à cinq ans plus tôt que l'âge de départ légal. J.L. Borloo, alors ministre, leur avait donné des garanties sur ce point. C'est l'État qui aurait payé les années intermédiaires.

Si rien n'avait été signé, les dirigeants syndicaux, confiants dans ses assurances, avaient arrêté la grève. Mais la nouvelle loi sur les retraites ayant été votée, le nouveau gouvernement a refusé que l'âge de départ à la retraite des agents portuaires soit avancé de quatre à cinq ans comme l'avait promis Borloo, pour épargner à l'État cette dépense.

C'est ce dédit qui a provoqué l'appel à des grèves successives par la CGT depuis janvier 2011. Là-dessus, la Cour des comptes a lancé l'anathème sur les grèves du Port, largement secondée par certains journaux et des radios.

Finalement, mercredi 23 février un accord doit être signé. Les travailleurs pourront faire valoir leur droit à la retraite à 60 ans et non à 62 ans comme l'ensemble des salariés, alors que les grévistes demandaient à pouvoir partir à 58 ans du fait de la dureté de leur travail. La seule concession obtenue sur la question de la pénibilité des métiers devrait être discutée dans un autre cadre. Une convention collective de branche devrait regrouper les agents portuaires (grutiers, portiqueurs) dépendant désormais du secteur privé et les dockers qui travaillent déjà sous ce statut.

Correspondant LO

• Continental – Clairoix (Oise)

Les travailleurs toujours mobilisés

Près de 250 travailleurs de l'usine Continental de Clairoix, fermée depuis avril 2009, se sont rassemblés lundi 21 février devant la préfecture de l'Oise, à Beauvais, pour exiger le respect des engagements du gouvernement et de Continental sur le reclassement des 1 113 salariés de l'usine, engagements conclus à l'issue du mouvement, en juin 2009.

Dans leur lutte les travailleurs avaient en effet arraché le maintien des contrats de travail jusqu'en 2012, cette période transitoire étant censée permettre le reclassement d'au moins 80 % du personnel. Dix-neuf mois après cet accord, il reste encore 850 travailleurs à reclasser, plus de six cents si l'on ne compte que ceux nés après 1957 et qui ne bénéficient pas de mesures spécifiques liées à l'âge.

Alors que le comité de lutte était en pleine négociation avec la direction générale pour l'amélioration du dispositif, ce qui a déclenché ce regain de tension et de mobilisation est l'envoi début février d'un

courrier à tout le personnel, où il était écrit que 500 travailleurs « avaient retrouvé un emploi ». En réalité, en dehors des actions personnelles des salariés, la société chargée des reclassements, filiale du numéro un mondial de l'intérim Adecco, n'a reclassé que quelques dizaines de salariés.

La réaction organisée à l'initiative du comité de lutte a été immédiate : 250 travailleurs se sont réunis sur simple envoi de mails. Cette réunion s'est conclue par l'envoi d'un ultimatum à la direction du groupe Continental AG et au gouvernement, leur donnant jusqu'au vendredi 18 février pour annuler le courrier envoyé

et réaffirmer, par le biais de réunions officielles, les moyens de tenir leurs engagements.

Le gouvernement, par la voix du préfet, a alors immédiatement proposé une réunion. Continental AG à Hanovre en Allemagne faisait savoir son accord pour ces demandes. Le premier geste a été d'envoyer un courrier, contrôlé à l'avance par le comité de lutte, annulant le précédent courrier provocateur, et réaffirmant les engagements de la direction du groupe. Des contacts avaient été pris entretemps avec les délégués de Continental Toulouse et le représentant international des salariés de Continental à Hanovre, membre du syndicat IG-BCE.

C'est donc rassemblés à plus de 400 vendredi 18 février, date butoir de l'ultimatum, que les travailleurs prenaient connaissance de ces reculs verbaux. Et c'est pour faire comprendre à

tous leur détermination que le rassemblement devant la préfecture fut décidé.

Certes, pour le moment il ne s'agit que de mots. Même s'il y a eu, d'un côté, quelque satisfaction morale à avoir remis à sa place pendant plus d'une heure et très sèchement le préfet de l'Oise, le même qui était en poste en Guadeloupe au moment de la grève générale ; et de l'autre, d'avoir vu la direction internationale du groupe accepter des négociations directes. Quant au reclassement effectif des salariés, c'est une autre affaire. Mais les travailleurs de Continental montrent qu'ils ne faiblissent pas et qu'ils sont décidés à se faire respecter jusqu'au bout. C'est ce qui est marquant pour bien des travailleurs, bien au-delà des frontières de l'usine et du département.

Correspondant LO

• Michelin

Les accidents du travail ? Pour la direction, ça n'existe pas !

Pour diminuer ses cotisations à la Sécurité sociale pour les accidents du travail et les maladies professionnelles, la direction de Michelin multiplie les manœuvres à l'encontre des travailleurs. Tous les moyens sont bons : pressions, menaces, chantage à la prime d'intéressement.

À l'usine de Bassens, près de Bordeaux, l'inspecteur du travail a enquêté et a confirmé

les méthodes que dénoncent les militants syndicaux. Voici les faits qu'il a relevés : « Pressions de la part de leur encadrement de proximité en vue de les faire renoncer en partie ou en totalité à un arrêt de travail. » « Ces pressions se manifestent par des appels téléphoniques au domicile du salarié et/ou par une visite physique le jour même ou dans la semaine de leur arrêt de travail. » « Ces prises de contact aboutissent rapidement à demander de façon insistante au

salarié s'il accepterait d'occuper temporairement un poste de travail aménagé, sous la menace à peine voilée de porter atteinte à sa carrière. » « Il apparaît, après examen des bulletins de salaires, que ces derniers ne mentionnent pas de jours d'arrêts de travail, ces bulletins de salaire font apparaître des "permissions payées" et des "primes de contribution" pour les périodes concernées. »

Ces méthodes ne se limitent pas à ce site, elles sont vécues par les salariés dans toutes les usines. Ce qui n'empêche pas les dirigeants d'affirmer récemment : « En matière de sécurité (...) nos progrès font de Michelin une référence au niveau mondial. »

L'encadrement est utilisé pour inciter les travailleurs accidentés à refuser un arrêt de travail quand ils se rendent chez leur médecin, ou à revenir au plus tôt à l'entreprise. Certains essayent même de dissuader un salarié qui se plaint de douleurs de consulter le médecin, en refusant de lui donner le formulaire permettant de ne pas payer la consultation. Ainsi, si le salarié doit se rendre finalement chez son médecin, la direction espère que cet accident passera en maladie et sera pris en charge à ce titre.

Il y a aussi cette pression permanente pour que les travailleurs concernés n'en parlent pas, pour éviter d'alerter les représentants du personnel, bref pour camoufler les accidents. La conséquence, quand il s'agit d'une maladie professionnelle, est qu'il est difficile de la faire reconnaître comme conséquence des conditions de travail... surtout quand on n'a jamais eu d'arrêt de travail lié à cette pathologie.

Comme tout cela ne devait pas encore suffire à supprimer les déclarations d'accidents, depuis plusieurs années Michelin prend en compte ces déclarations dans les critères d'attribution de la prime d'intéressement. Les victimes d'accident qui osent aller consulter un médecin et se faire arrêter pour se soigner deviennent coupables... Coupables de faire monter le « taux de fréquence » et donc de faire perdre quelques dizaines d'euros à leurs camarades !

Voilà le genre de pratiques courantes dans le groupe Michelin, et que l'on retrouve évidemment dans beaucoup d'autres entreprises. Les travailleurs doivent être incités à résister et à dénoncer ces méthodes inadmissibles.

Correspondant LO

• Alstom – Belfort

Dix tonnes d'or extorquées aux travailleurs

À Alstom, il y en a quelques-uns qui profitent pleinement de la crise. Sur des bénéfices record de 1,22 milliard d'euros, des dividendes tout aussi record ont été versés aux actionnaires : 360 millions d'euros ont été distribués en 2010.

Il paraît que Ben Ali est parti, comme un voleur, avec plus d'une tonne d'or provenant de la Banque centrale de Tunis. Les actionnaires d'Alstom, eux, ont extorqué cette année l'équivalent de plus de 10 tonnes d'or au cours actuel du lingot à partir du travail des salariés du groupe !

Et pour quoi en faire ? Bouygues, par exemple, principal actionnaire d'Alstom, qui encaisse 120 millions, vient de s'offrir un énorme yacht, un palace flottant de 65 millions, et un jet très haut de gamme dont le prix catalogue est de 34 millions d'euros.

Voilà comment vivent les gens qui nous disent que c'est la crise, qu'on ne peut pas augmenter les salaires, qu'il faut supprimer des emplois, etc. Qui peut les croire ? Sûrement pas les travailleurs du groupe. Mercredi 26 janvier, alors que se tenait la première réunion des NAO (négociations annuelles obligatoires), des centaines de salariés du secteur Transport (ferroviaire) ont débrayé sur tous les sites de France pour exiger des augmentations dignes de ce nom. Et le 3 février, c'était le tour de ceux du secteur Power où, à Belfort, ils ont été 120 à envahir la salle des négociations.

La direction annonce 1,5 % d'augmentation générale, avec des petites variantes de plus ou moins 0,1 % suivant les secteurs, plus quelques dixièmes pour des augmentations individuelles. Pas de quoi mettre du beurre dans les épinards, mais assez pour faire monter la mayonnaise !

Correspondant LO



• Cézus-Chimie – Jarrie (Isère)

Les travailleurs ne baissent pas les bras

À Cézus Jarrie, filiale d'Areva, les travailleurs continuent à réclamer une augmentation de salaire de 3,5 % avec un talon de 65 euros. Pour la sixième semaine à Jarrie, vendredi 18 février, lors de leur assemblée générale, ils ont reconduit le mouvement sous forme de grève fractionnée.

Dès samedi 12 février, la direction a commencé les pressions pour que la grève s'arrête. Elle a d'abord contesté l'accord qu'elle avait récemment signé au niveau local, stipulant qu'en cas de grève elle devait procéder à l'arrêt des installations de l'atelier Kroll 36 heures avant la grève, en disant que la grève était nationale et que l'accord n'était donc pas valable. Ensuite, elle a donc refusé d'anticiper l'arrêt des installations et a donné l'ordre de charger les fours du secteur Kroll dans les 36 heures précédant l'arrêt. Les travailleurs ont fait savoir qu'ils allaient déposer un



droit d'alerte.

Enfin, la direction a fait porter par taxi des lettres pour prévoir davantage de travailleurs requis pour le lundi 14! Tout cela pour finalement reculer et procéder à l'arrêt des

installations pour le début de la grève le lundi.

Dans *Le Dauphiné Libéré*, entre autres, la direction de Cézus a affirmé que les travailleurs avaient été augmentés de 11 % en trois ans! Et puis quoi

encore? La CGT a dénoncé ces mensonges patronaux et demandé un droit de réponse... Ces manœuvres patronales ont mis les travailleurs en colère, et l'intersyndicale a décidé de déposer des préavis de grève pour

certaines équipes le lundi, pour d'autres le mercredi et pour d'autres encore le vendredi à partir du 18 février.

La direction, elle, a convoqué un Comité d'entreprise extraordinaire jeudi 17 février et, prétextant une période de production basse, elle menace de mettre les travailleurs en RTT forcée. Elle a envoyé ses cadres faire la tournée des ateliers, expliquant qu'il n'était pas question de céder... Mais la grève est toujours très majoritairement suivie, à plus de 80 %.

L'intersyndicale était convoquée à Paris mercredi 23 février et, à Jarrie, une assemblée générale était appelée à se réunir en même temps, pour que les travailleurs puissent immédiatement voter ou non les propositions de la direction, si du moins celle-ci en faisait.

La direction joue l'usure, le pourrissement du conflit. Les travailleurs le savent et n'ont pas l'intention de lui donner raison.

Correspondant LO

• La Poste – Saverne (Bas-Rhin)

Grève au centre de Saverne-Monswiller

24 des 29 agents du centre de distribution de Saverne-Monswiller se sont mis en grève du lundi 7 au samedi 13 février à l'appel des syndicats CGT et Cfdt. La direction, qui se prévaut de la signature de FO et de la CFTC, voulait imposer de nouvelles dégradations aux travailleurs du centre et, en l'apprenant lundi 7 en arrivant, ceux-ci ont arrêté le travail, sûrs d'une chose: la sécabilité, ils n'en veulent pas.

Cela fait deux ans que La Poste réorganise à tour de bras en imposant les périodes dites de «sécabilité». Pour un temps de travail donné qui est censé correspondre à un volume de courrier, les facteurs doivent organiser leurs tournées entre eux. Presque toujours, cela se traduit par le rallongement des tournées au-delà du temps prévu. Et La Poste appelle cela pompeusement «Facteur d'Avenir».

Mais là, les postiers en ont eu assez: après leur avoir imposé 54 jours de sécabilité l'an passé, la direction a voulu leur en imposer dix de plus, sans aucune rémunération supplémentaire ni contrepartie.

La dégradation des

conditions de travail s'est déjà traduite cet hiver par un accident du travail grave: une collègue a eu le doigt arraché par un chariot en accomplissant son travail, sous pression constante et sur une plateforme de chargement qui n'avait pas été déneigée. À l'époque, le commentaire de la direction avait été qu'elle avait manqué aux règles de sécurité, s'efforçant même de la convaincre, heureusement sans effet, de ne pas déclarer un accident du travail.

La direction a cherché à briser la grève avec des collègues du CTED (Centre de traitement et d'entraide de la distribution, une réserve de main-d'œuvre pour les situations à problème), quitte à les

faire venir du département du Haut-Rhin et à leur payer la nuit d'hôtel et les heures supplémentaires.

Après cinq jours de grève, la direction a finalement retiré son projet de rajouter dix jours de sécabilité. Et les agents distribuent à nouveau le courrier en respectant scrupuleusement les heures de travail normales, ce qui fait qu'elle a bien du mal à se débarrasser des reliquats de la grève

L'ambiance se ressent vraiment de ce mouvement que les postiers ont mené en commun. Tout le monde a pu mesurer la sympathie de la population, qui témoignait son soutien avec force signes d'encouragement, friandises offertes, et en tenant des revues de presse de la grève!

Tout le monde convient aussi que ça n'est pas terminé, et qu'il faudra encore contraindre la direction à mettre de l'eau dans son vin.

Correspondant LO

• Neov – Saint-Doulchard (Cher)

L'usine rachetée, la moitié des travailleurs licenciés!

En un an, l'usine Neov (ex-Fermoba) de Saint-Doulchard, près de Bourges, une entreprise de menuiserie en PVC, va connaître sa deuxième vague de licenciements. En février 2010, 95 travailleurs sur 215 avaient été jetés à la rue. Au 1^{er} mars prochain, ce sont 65 travailleurs sur les 126 restant en poste qui seront licenciés.

Après sa première mise en liquidation judiciaire, l'usine avait été reprise au début de 2010 par Verdosso, un de ces groupes spécialisés dans le rachat d'usines. Les ouvriers avaient dû se mettre en grève et manifester dans les rues de Bourges pour obtenir le paiement de leurs salaires. Une indemnité dérisoire de 500 euros avait été versée aux licenciés, alors que le groupe qui possédait l'entreprise avait touché, les années précédentes, de confortables subventions de l'État et de la Région.

La préfecture n'avait pas levé le petit doigt, alors que certains notables locaux se réjouissaient que le pire – la fermeture de l'usine – ait été évité.

La reprise par Verdosso était

présentée comme une victoire et le groupe, qui n'en était pas à une promesse près, «s'engageait à maintenir le même niveau d'emploi durant les deux prochaines années».

Aujourd'hui, «l'engagement» est oublié et ce sont donc 65 travailleurs qui vont, cette fois, faire les frais de la reprise de l'usine par le groupe Lorillard.

Racheter une usine à bas prix en exigeant que plus de la moitié du personnel soit licencié, voilà ce que le PDG du groupe reprenneur vient de qualifier, dans la presse locale, de «belle opportunité pour nous». Pour lui, sans aucun doute. Mais pour les travailleurs, ceux licenciés comme ceux qui restent, c'est l'incertitude totale sur leur avenir.

Le PDG de Lorillard promet bien de proposer des reclassements dans les régions de Chartres et de Paris. Mais les travailleurs savent ce que vaut ce genre de promesses. Sur les 90 licenciés de 2010, seuls six ouvriers auraient, à ce jour, retrouvé du travail et il n'est pas sûr que la cellule de reclassement qui avait alors été mise en place y soit pour quelque chose!

Correspondant LO

• Carrefour – Lyon

Condamné pour arnaque au salaire

Mardi 15 février, la chambre criminelle de la Cour de cassation a cassé l'arrêt de la cour d'appel de Lyon qui avait relaxé en 2010 Carrefour. Cet appel de Carrefour faisait lui-même suite à sa condamnation, en 2008, par le tribunal de police de Lyon sur la base des procès-verbaux de l'inspection du travail concernant les magasins de Givors et Ecully (Rhône).

En effet, de 2004 à 2008, la direction de Carrefour a rémunéré ses employés en dessous du smic, mais elle le niait en prenant prétexte du versement d'un forfait pause. La CGT faisait valoir que, les temps de

pause « *n'étant pas du travail effectif* », il ne rentrait pas dans le calcul du smic.

L'escroquerie de Carrefour avait subi un premier revers lorsque les Prud'hommes de Perpignan, en 2008, condamnèrent l'entreprise à payer le rattrapage: 1 300 à 1 800 euros par employé. Mais, depuis, le groupe mène une bataille juridique pour ne pas avoir à payer partout. Il fait durer car il sait que devant les Prud'hommes, au-delà de cinq ans, il n'y a plus de possibilité de recours pour les employés qui demandent des rappels de salaire.

Finalement le groupe échappe à l'amende prononcée en 2008 de 1,2 million d'euros, vis-à-vis de l'État.

Mais les syndicats CGT et CFDT poursuivent l'entreprise à la cour d'appel de Dijon pour une demande de dommages et intérêts. Et le jugement est cependant une victoire morale remportée sur les patrons de cette entreprise. Cela illustre leur mesquinerie à l'égard des travailleurs, car Bernard

Arnaud, le principal actionnaire, avec une fortune estimée à 23 milliards d'euros, a bien sûr les moyens de payer ce rappel de salaire qui ne ferait qu'égratigner son patrimoine.

Pour les milliers de travailleurs volés, le parcours du combattant n'est pas fini. Pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, il faut

maintenant constituer et déposer des dossiers de demandes de rappels de salaire sur la période antérieure à 2008 auprès des tribunaux de prud'hommes. Car déjà des salariés de Carrefour de différentes villes ont obtenu des rappels de salaire, et le 28 février ce sont 200 employés de la région lyonnaise qui vont se retrouver à leur tour devant les Prud'hommes.

Cette arnaque au salaire ne concerne pas que les travailleurs de Carrefour mais bien d'autres employés du commerce et de diverses branches professionnelles. C'est la moindre des choses que les patrons paient ce qu'ils doivent aux salariés, mais cela aussi est un combat.

Correspondant LO



• SNCF

Les cheminots marocains réclament justice

Les plaintes déposées devant le tribunal des prud'hommes par plusieurs centaines de Marocains, salariés ou retraités de la SNCF, devraient être examinées à partir de mars prochain. Cela fait plusieurs mois que ces travailleurs ont dénoncé devant la justice les discriminations dont ils sont ou ont été victimes de la part de la direction.

Dans les années soixante-dix, plusieurs milliers de travailleurs marocains ont été embauchés par la SNCF, après avoir été recrutés dans leur région d'origine, à la suite d'un contrat entre la SNCF et l'Office national des chemins de fer marocains. Afin de pallier le manque de main-d'œuvre qui sévissait alors en France, ils étaient embauchés pour effectuer des tâches parmi les plus dures et les plus ingrates: essentiellement, sur les triages, pour accrocher et décrocher, trier et déplacer les wagons de marchandises, de jour comme de nuit, par tous les temps, ou bien pour effectuer les opérations d'entretien sur les voies dans les services d'équipement. Mais sous prétexte que ces travailleurs étaient de nationalité étrangère, ils n'ont pas bénéficié du statut de cheminot. Leur contrat de travail est resté de type privé, dit PS25. Pour eux, aucune possibilité de changer de qualification et donc d'obtenir les augmentations de salaire liées à une progression dans les échelons; pas question de prendre leur retraite avant 60 ou 65 ans (55 ans pour

les cheminots au statut); un montant de retraite inférieur à celui des autres cheminots; pas de médecine du travail.

Les choses se sont un peu améliorées au début des années quatre-vingt, avec l'accès à la médecine du travail et une petite possibilité de progresser dans l'échelle des qualifications. Mais le montant des retraites est resté très en retard par rapport à celui des autres cheminots, tout comme leurs salaires d'ailleurs, avec un déroulement de carrière quasiment bloqué au niveau le plus bas.

C'est contre cette injustice criante que s'élèvent ceux qui ont déposé plainte devant la justice prud'homale et qui réclament une indemnisation estimée par leur avocat entre 300 000 et 400 000 euros par personne. La SNCF tergiverse et fait tout son possible pour retarder les audiences. Mais ces discriminations et cette inégalité de traitement sont inadmissibles au sein d'une même entreprise, où des salaires et des retraites équivalents seraient la moindre des choses. Et il faudra bien que la SNCF finisse par le reconnaître.

Lucienne PLAIN

• Après une explosion de gaz en 2005

Amende requise contre GDF et... prison avec sursis pour un salarié

Le procès à propos d'une explosion de gaz meurtrière à Saint-Quentin, en 2005, vient de se tenir dans cette ville. Le jugement sera rendu le 29 mars mais le réquisitoire du procureur a déjà eu lieu.

Le 14 juin 2005, une entreprise de travaux publics, Gorez, effectuait des travaux d'assainissement à l'aide d'une petite pelleteuse. Déjà le matin, quelques heures avant le drame, une première fuite de gaz a eu lieu. L'après-midi, la pelleteuse arrache une canalisation de gaz en plomb, contenant un tuyau en polyéthylène. Aussitôt un des deux ouvriers de Gorez téléphone à GDF, qui envoie quelques minutes plus tard deux de ses employés. Le tuyau est « maté », c'est-à-dire comprimé, afin de bloquer la fuite, ce qui se fait assez bien avec des tuyaux en plomb, mais le gaz s'échappe par le tuyau intérieur en polyéthylène et envahit le sous-sol d'une habitation. Les employés de GDF tentent

de parer au plus pressé pour colmater la fuite, sans installer sur-le-champ un périmètre de sécurité. Tout se joue en quelques minutes. Lorsqu'une habitante de la maison en question veut rentrer chez elle, nul ne l'en dissuade. Et c'est à ce moment que l'explosion se produit, tuant quatre personnes, cette habitante, deux ouvriers de chez Gorez et un des deux employés de GDF, l'autre et plusieurs personnes étant blessés.

Dans ce drame, il y a un ensemble de responsabilités, plus ou moins mises en évidence dans le procès. Tout d'abord il y a celles de GDF, qui ne dispose pas de plans fiables de ses canalisations et qui ne forme pas son personnel comme il le faudrait pour des interventions d'urgence. L'ouvrier survivant de GDF n'avait que 23 ans au moment des faits.

D'autre part l'entreprise de travaux publics ne s'était pas renseignée au sujet des canalisations de gaz et ses salariés ne savaient pas exactement quoi faire en cas d'incidents de ce

genre, pourtant fréquents. On pourrait ajouter que la mairie de Saint-Quentin n'a pas envoyé un maître d'ouvrage pour superviser les travaux.

Le procureur a réclamé 300 000 euros d'amende à GDF et 15 000 euros à Gorez. C'est peu pour quatre morts, même si c'est une demande record mettant en cause GDF en cas d'explosion. Mais ce qui scandalise les salariés de GDF est que le procureur a requis quatre ans de prison avec sursis contre le salarié de GDF survivant, reportant ainsi la responsabilité sur lui.

En réalité, malgré l'apparente lourdeur de la sanction réclamée contre GDF, même si le tribunal l'entérine elle restera peu de chose et sera loin d'être dissuasive envers GDF et les diverses sociétés de travaux publics, pour les obliger à respecter effectivement les règles de sécurité dans un domaine où les accidents sont très fréquents.

Correspondant LO

Une multitude d'accidents dus au gaz... et aux entreprises

Certaines explosions de gaz ont fait beaucoup de victimes. En plus de Saint-Quentin en 2005, rappelons Toulouse en 2002 (un mort), Mulhouse en 2004 (18 morts), Villefranche en 2004 (un mort), Dijon en 1999 (11 morts), pour ne citer

que les exemples les plus récents. À chaque fois GDF a été condamné. Mais il existe de nombreux accidents dont ne parlent que les médias locaux. Ainsi, commentant l'explosion de Saint-Quentin, un directeur territorial de GRDF

reconnait que, « dans l'Aisne, une soixantaine de dégâts aux ouvrages se produisent chaque année sur près de 5 000 chantiers ». Et c'est évidemment à peu près pareil pour l'ensemble des départements.

• Santé – Région lyonnaise

L'hospitalisation privée se porte bien

La clinique Natecia, à Lyon, a fait parler d'elle récemment en raison d'une pince oubliée dans le ventre d'une opérée. Cette femme a été choquée par la désinvolture de la clinique et du chirurgien, qui traitent les gens en « clients rentables et non en patients ». Car, quand cet oubli a enfin été découvert après six mois de douleurs non prises au sérieux, la clinique a encore attendu trois jours supplémentaires avant de la réopérer, sans même que le chirurgien s'excuse.

C'est l'une des nombreuses cliniques privées qui prospèrent actuellement à Lyon, et parmi lesquelles, depuis 2006, les restructurations vont bon train. Onze petites cliniques, créées et gérées jusque-là par des groupes de médecins et chirurgiens, ont été remplacées par cinq grosses structures, profitant des subventions de l'État dans le cadre du plan Hôpital 2007.

Ceux qui se taillent la part du lion dans cette gestion sanitaire à but lucratif sont la Générale de Santé (cotée en Bourse) et le groupe Noalys. C'est ainsi que la clinique privée mère-enfant Natecia, gérée par Noalys, a empoché une dizaine de millions d'euros sur les 49 millions qu'a coûtés sa construction.

En 2008, le privé représentait en Rhône-Alpes 40 % de

l'hospitalisation à temps complet et 53 % de l'hospitalisation en ambulatoire. Et il en veut toujours plus ! La fédération hospitalière privée de Rhône-Alpes s'estime lésée et être « le parent pauvre » du nouveau plan Hôpital 2012 : « Nous demandons à l'État de jouer un rôle dans la construction hospitalière privée, sachant que les actionnaires peuvent prendre en charge les investissements d'exploitation », « nous déplorons un parti pris presque systématique en faveur de l'hospitalisation publique. » Pourquoi se gêner ? Pour eux, c'est l'argent public pour les services privés ; l'État investit et le privé gère ! Et pendant ce temps, peu importe que le public soit de plus en plus mis à mal par manque de moyens et de personnel.

Le groupe Noalys est propriétaire de l'hôpital privé de l'Est lyonnais et de la clinique Natecia, qui fait directement concurrence au nouvel hôpital public femme-mère-enfant. Mais, pour fréquenter ces établissements, il vaut mieux avoir une bonne mutuelle pouvant payer les dépassements d'honoraires. Les affaires marchent bien, puisque Noalys est maintenant implanté à Paris et dans différentes villes de province et qu'il commence à s'étendre jusqu'en Chine, assurant la gestion d'une maternité dans une ville-hôpital près de Pékin.

L'incident de la clinique Natecia n'est pas le premier de ce genre. Ce type d'oubli, heureusement rare, aurait sans doute pu se produire aussi dans un hôpital public, mais la suite qui lui a été donnée augure mal de la prise en charge des patients. Quand le but d'un établissement de santé n'est pas seulement de soigner mais aussi de dégager des profits, on peut se demander ce que devient l'intérêt des malades.

Correspondant LO

Grandes manœuvres dans le secteur pharmaceutique

Sanofi Aventis vient d'acheter l'entreprise américaine Genzyme, pour une somme comprise entre 20 et 24 milliards de dollars. Une partie des commentateurs prétendent y voir la possibilité de développer certains traitements sur lesquels travaillent des chercheurs de Genzyme, tel celui de la sclérose en plaques.

Le développement de tels traitements pourrait constituer une avancée considérable. Mais l'intérêt des malades est le dernier des soucis d'une multinationale comme Sanofi. Celui-ci a déjà abandonné dans le passé certaines recherches jugées non rentables, entre autres le traitement de la maladie du sommeil. Pour la direction de Sanofi, seuls comptent le bénéfice réalisé et le cours boursier de son action qui lui est en partie lié. Le rachat de Genzyme va lui permettre d'être plus présent dans le domaine, devenu très rentable, des maladies rares.

Il est hors de question pour ce géant capitaliste de se lancer dans une recherche et de continuer à produire un traitement qui ne lui rapporterait pas ou pas assez. C'est dire aussi que ce traitement sera cher et que tous les malades risquent donc peut-être de ne pouvoir y accéder.

Dans cette transaction, plusieurs banques se partageront 125 millions de dollars pour leur activité de conseil : JPMorgan, Goldman Sachs, le Crédit Suisse. Les mêmes banques et d'autres – BNP Paribas et Société Générale – ont investi des milliards dans l'opération en prêtant de l'argent à Sanofi pour ce rachat. Les sommes en jeu, dans ce qui n'est qu'un épisode parmi d'autres de la bataille pour s'approprier des marchés, donnent une idée des réserves d'argent qu'ont accumulées ces différentes multinationales et qui échappent à tout usage rationnel et à tout contrôle de la part de la société.

Stéphane FORT



Correspondant LO

• Hôpital Saint-Louis – Paris

14 jours de grève du bio-nettoyage

À l'hôpital Saint-Louis (AP-HP) de Paris, l'équipe de nettoyage de la société Challancin s'est mise en grève le 8 février, pour les salaires et les conditions de travail.

La grève a été menée par une intersyndicale CGT-CFDT, et de nombreux militants syndicaux d'autres entreprises de nettoyage ont été présents au piquet de grève dans le hall de l'hôpital. Une centaine sont venus se rassembler à Saint-Louis pour soutenir la grève lundi 14 février.

Recours aux CDD, aux stagiaires censés être en formation, une équipe d'encadrement réduite au minimum, une charge de travail impossible à réaliser dans le temps imparti, des contrats à temps partiel qui obligent à cumuler deux ou trois emplois pour joindre les deux bouts : tous les moyens sont utilisés pour surexploiter l'équipe de bio-nettoyage.

Depuis le début de la grève, reconductible chaque jour, un service minimum a été assuré par les grévistes. La direction de l'hôpital les pressait d'assurer

ce minimum. Les syndicats de l'hôpital se déclaraient solidaires de la grève et ont participé à certaines « négociations » avec la direction de l'hôpital et Challancin, mais ils n'ont pris aucune initiative pour s'adresser au personnel de l'hôpital et lui demander d'être solidaire des grévistes.

Si Challancin est un patron prêt à tout pour faire son profit, la direction de l'hôpital est le premier profiteuse. D'abord parce que, en externalisant une partie du travail dans l'hôpital, elle divise le personnel en multiples catégories, aux employeurs différents, et ensuite

parce qu'elle emploie ainsi une main-d'œuvre sous-payée et surexploitée.

Il a fallu 14 jours de grève pour que la direction accepte d'augmenter la prime de fin d'année de 50 euros cette année et de verser l'équivalent d'un treizième mois en 2012, d'augmenter la majoration des dimanches et fériés de 62 à 80 %, le paiement du service minimum à 60 %, plus des heures de remise en état. Les grévistes ont décidé la reprise du travail sur ces concessions très partielles... mais tous les problèmes restent posés.

Correspondant LO

• Arkema – Pierre-Bénite (Rhône), Jarrie (Isère et ailleurs)

Les assistés

Il ne se passe pas une semaine sans qu'une information arrive sur des subventions encaissées par le trust de la chimie Arkema, que ce soit de la part de l'Europe, de l'État, des régions ou des départements (y compris

celles et ceux dirigés par la gauche) ou même des communes.

Un million d'euros touché en Normandie parce qu'Arkema « relocalise » une production ; 500 000 euros pour Arkema - Saint-Auban

(Alpes-de-Haute-Provence) dans le cadre d'une « convention de revitalisation » ; un autre million en région Aquitaine pour pallier le désengagement de Total dans l'exploitation du gaz de Lacq ; sans oublier

les 40 millions pour l'usine de Jarrie.

Sans contreparties réelles et contrôlables, des millions d'euros sont ainsi puisés dans les caisses publiques pour aller vers celles des trusts.

Correspondant LO

• Bénéfices des banques

Aucun profit pour les populations

BNP-Paribas et la Société Générale ont annoncé des bénéfices 2010 en hausse spectaculaire : pour la première 7,8 milliards d'euros, plus 34 %, et pour la seconde près de 4 milliards, six fois plus qu'en 2009.

Pourtant cette année-là les cinq plus grandes banques françaises – BNP-Paribas, Crédit Agricole, Société Générale, Banques populaires-Caisses d'Épargne et Crédit Mutuel-CIC – avaient déjà fait onze milliards d'euros de profits. En 2010 donc, avec les seuls bénéfices de deux de ces cinq banques, ce record est déjà dépassé. Ce seront bien sûr les actionnaires qui toucheront le

pacte, ceux de la BNP par exemple se partageant 33,4 % de ces bénéfices quand les salariés de cette banque n'en auront que 3,6 %, dix fois moins, au titre de l'intéressement et de la participation.

Dans le bilan de la Société Générale, la filiale « Finance et investissement », en charge des opérations boursières spéculatives annonce des résultats en hausse de 160 %. La BNP, elle, se félicite du rachat de la banque belge Fortis pour 16,5 milliards d'euros. Cette banque avait été sauvée en 2008, les États belge, néerlandais et luxembourgeois reprenant ses dettes. La BNP avait ensuite racheté la partie belge de cette banque, renflouée avec l'argent des contribuables et redevenue rentable.

Ces bénéfices record n'ont donc rien à voir avec une reprise de l'activité économique qui, d'après les chiffres officiels, serait en hausse de seulement 1,5 % en France. Ils sont le résultat de la spéculation sur les marchés financiers. Avec des fonds empruntés à 1 % auprès des banques centrales des États, elles prêtent à 3 ou 4 % voire beaucoup plus aux entreprises, aux particuliers, aux collectivités locales et même... aux États. Elles spéculent aussi directement sur les prix des matières premières, les variations des cours des monnaies ou sur les dettes des États. Les « marchés financiers » qui seraient méfiants, craintifs ou nerveux d'après la presse ne sont pas une réalité virtuelle mais ces

banques avec des dirigeants en chair et en os qui dominent l'économie de la planète et en ont fait un casino. C'est ensuite aux peuples que les capitalistes présentent la note, sous prétexte d'éviter la faillite. Les Grecs, les Islandais ou encore les Irlandais, sans parler des peuples du Tiers-Monde, en savent quelque chose, victimes de plans d'austérité imposés par le FMI et les grandes puissances.

Pour éviter d'enfoncer l'économie dans la crise, il suffirait de prendre sur ces milliards de profits. Mais demander aux banquiers de se soucier des intérêts de la société dans son ensemble, ce serait demander du lait à un bouc.

Cédric DUVAL

Nathalie ARTHAUD

Dans les médias



Jeudi 24 février, à 18h26, sur TV5-MONDE, Nathalie Arthaud sera l'invitée de Patrick Simonin

Rediffusion vendredi 25 février à 6 h 20 et 6 h 51

• Salon de l'agriculture

Une vitrine qui ne masque pas la crise

L'an dernier, Sarkozy n'avait fait qu'une visite éclair au Salon de l'agriculture, au moment de la clôture, craignant sans doute d'être confronté à la colère d'agriculteurs rendus furieux par la baisse de leurs revenus en 2009. Cette année, au contraire, il s'y est attardé, année pré-électorale oblige.

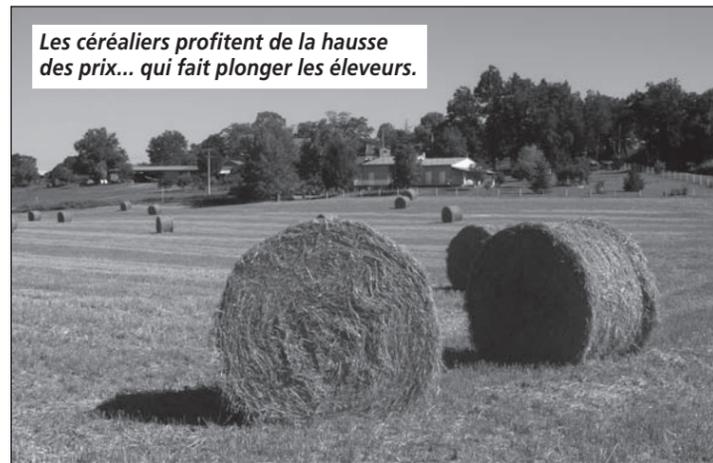
Et peut-être aussi parce qu'en 2010, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture, contrairement à 2009, les agriculteurs auraient vu leur situation s'améliorer, leur revenu annuel moyen ayant atteint 24 400 euros contre 14 600 euros en 2009, soit une augmentation de 66 %.

Cela n'a pas empêché le président d'être pris à partie par un certain nombre d'agriculteurs – et en particulier des éleveurs – venus manifester. Il faut dire que cette hausse spectaculaire

de revenus en 2010 est loin de compenser les fortes baisses des deux années précédentes. En 2008 et 2009, le revenu moyen des agriculteurs avait en effet reculé de 46 % au total. Résultat, en 2010, en dépit de la hausse, il restait inférieur de 11 % à celui de 2007.

Surtout, ces chiffres moyens masquent de profondes inégalités de situation. Selon la taille de leur exploitation et selon la nature de leurs productions, tous les agriculteurs ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a des riches, et il y a des pauvres.

Avec la flambée des cours mondiaux du blé, du maïs, du soja depuis l'été dernier, les exploitants des grandes cultures – une petite minorité au sein du monde agricole – raflent la mise. Selon des statistiques du ministère de l'Agriculture, leur revenu a été multiplié par



Les céréaliers profitent de la hausse des prix... qui fait plonger les éleveurs.

2,6, atteignant en moyenne 37 000 euros pour les céréaliers et 46 000 euros pour les betteraviers.

À l'inverse, le revenu des éleveurs, que l'augmentation des prix des céréales pénalise, n'a lui progressé en moyenne que de 25 %, atteignant en moyenne 14 700 euros,

essentiellement grâce à l'augmentation des aides directes européennes dont ils ont bénéficié, certains gagnant sans doute beaucoup plus et d'autres beaucoup moins. C'est-à-dire pas assez pour vivre.

Selon des statistiques de la Mutualité sociale agricole, en 2008, en France, 25,7 % des

ménages d'agriculteurs avaient un niveau de vie en deçà du seuil de pauvreté. Et à la fin du mois de janvier 2010, 30 380 agriculteurs touchaient le RSA, soit une hausse de 6,3 % par rapport au mois précédent (il y a actuellement en France au total 350 000 exploitations agricoles professionnelles).

Les difficultés des éleveurs, des producteurs laitiers, etc., n'ont rien de naturel. Elles sont liées au fait qu'ils sont pris entre deux feux : d'un côté la spéculation sur les matières premières qui fait flamber leurs charges et de l'autre l'avidité des capitalistes de l'agro-alimentaire et de la grande distribution qui réduit leurs marges. C'est aussi ce qui fait qu'au bout du compte les consommateurs payent le prix fort.

Jean-Jacques LAMY

• Détroit du Pas-de-Calais

Le remorquage en détresse

À compter de septembre 2011, le gouvernement britannique a décidé de mettre fin au financement de cinq remorqueurs d'urgence en mer du Nord et en Baltique.

Le ministre des Transports britanniques veut ainsi économiser 37 millions d'euros par an et il déclare qu'actuellement « ce n'est pas un bon usage de l'argent des contribuables ». Pour ce ministre, assurer la sécurité en mer est une dépense inutile... Pour lui, cet argent est certainement plus indispensable pour financer la présence de troupes anglaises

en Irak et en Afghanistan.

Le détroit du Pas-de-Calais est le plus fréquenté au monde. Il est emprunté par cinq cent navires par jour, un toutes les trois minutes. Des pétroliers, des chimiquiers, des cargos se croisent au milieu du trafic des ferries transmanche et des bateaux de pêche. 200 millions de tonnes de marchandises dangereuses transitent chaque année. En 2009, une cinquantaine de navires ont signalé une avarie en haute mer. En Manche, au cours des cinquante dernières années, ont été répertoriés 349 pollutions, naufrages ou accidents, dont une vingtaine de pollutions

accidentelles d'hydrocarbures.

Assurer le sauvetage des navires en difficulté ou en perdition est une priorité pour assurer la sécurité des marins, éviter les pollutions de la mer et des côtes. Dans le détroit du Pas-de-Calais, un seul remorqueur de haute mer, l'Anglian Monarch, basé entre Boulogne-sur-Mer et Douvres, assure les secours. Il appartient à une société privée et son coût de 3,6 millions d'euros par an est cofinancé, chacun pour moitié, par les États britannique et français. S'il n'était plus en service, il ne resterait plus qu'à faire appel, pour la Manche et la mer

du Nord, au seul remorqueur de haute mer Abeille Liberté. Celui-ci est basé à Cherbourg, donc très éloigné du détroit. Un capitaine de navire en difficulté pourrait aussi demander de l'aide à des remorqueurs privés. Mais la facture élevée risque d'inciter les armateurs, qui recherchent la rentabilité maximum de leur cargaison, à retarder, voire à renoncer à leurs services, avec les risques d'accidents qui en découlent pour les marins ou de naufrage.

Des économies de bout de chandelles mettent ainsi en péril le sauvetage en haute mer. Tout comme le ministère des

Transports britanniques, celui de la Marine française connaît aussi la rigueur budgétaire, mais sa priorité est de financer les nombreuses avaries du porte-avions militaire Charles de Gaulle. Les ministres franco-anglais recherchent maintenant des aides auprès des instances européennes tandis que les élus du littoral Nord-Pas-de-Calais tirent la sonnette d'alarme. Les marins et la population, de leur côté, auraient tout intérêt à se mobiliser pour faire échouer ce projet, pour la sécurité de tous.

Correspondant LO